



GESVES

INFO

Avril 2022 | 133

Périodique bimestriel de la commune



© Michel Hustin

Marché de printemps

Semaine Natagora

Village ouvert et fleuri

MARCHÉ DE PRINTEMPS



DU 06/05 AU 08/05



SEMAINE NATAGORA DU 25 AVRIL AU 1ER MAI



VILLAGE OUVERT & FLEURI

LE 12 JUIN - APPEL AUX EXPOSANTS



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b

tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7



Gesves, Faulx-les-Tombes, Sorée, Florée,
Assesse et environs

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99
ROQUET Katy	0497/45.52.53

STEPHANIE immo

Vendu dans votre région !



VOTRE AGENCE IMMO DE PROXIMITÉ

Exclusivité :
Conditions avantageuses pour les Gesvois !

Contactez-nous !



Stéphanie Bolle

Agent immobilier IPI 510.896

sb@stephanie.immo

+32 477 08 24 51

4 rue Monjoie à Gesves

À l'écoute de vos attentes, nous vous proposons des solutions personnalisées et innovantes basées sur plus de 15 ans d'expérience dans le secteur immobilier et bancaire.

Résultat ? stephanie.immo se plie en 4 pour vous faire vivre une expérience enrichissante !

- ✓ DYNAMISME & RIGUEUR
- ✓ ECOUTE & PROXIMITE
- ✓ PASSION & EFFICACITE
- ✓ EXPERTISE IMMOBILIERE
- ✓ ACCOMPAGNEMENT BANCAIRE

Contactez-nous pour une estimation gratuite !



@stephaniebarbara.immo



stephaniebarbara.immo

Madame, Monsieur,

La réalisation de notre Programme Stratégique Transversal (PST), notre « feuille de route » pour la législature, se poursuit ! Nous sommes heureux de l'avancement et de l'aboutissement de nombreux projets, comme la réouverture des Grottes de Goyet et l'inauguration de l'Observatoire du Paysage du Condrosz (à Goyet également), la création de nouveaux locaux pour la maison des jeunes de Faulx-Les Tombes (la commande des bâtiments modulaires est réalisée !), la mise en location des 5 nouveaux appartements publics à la Pichelotte, la plantation de plusieurs centaines de mètres de haie en abords de voiries dans divers villages, la mise en place d'un programme d'animations socio-culturelles à la chapelle du Pré d'Amite en concertation avec la Fabrique d'Eglise de Gesves, l'organisation d'une après-midi théâtre en wallon pour les aînés avec la troupe théâtrale de Faulx-Les Tombes,... pour ne citer que ces quelques réalisations récentes !

Pourtant, cette législature est marquée par des crises, incomparables mais successives : après les difficultés financières communales, nous avons été confrontés à la gestion de la crise sanitaire, aux inondations de juillet dernier et tout récemment à l'accueil des réfugiés ukrainiens.

A ce sujet, notre territoire accueillait, fin mars, 38 réfugiés de guerre, principalement dans des familles. Le CPAS et le Plan de Cohésion sociale se mobilisent pour faire face à cette situation et garantir le meilleur accueil, tout en continuant à répondre à toutes celles et ceux qui en ont besoin. Nous sommes impressionnés par l'engagement du personnel et la solidarité des habitants de notre commune. Merci pour les dons, le temps, l'énergie, les compétences mises à disposition. Chaque geste compte !

Le Collège communal,
Martin VAN AUDENRODE, Bourgmestre
Cécile BARBEAUX, Philippe HERMAND, Michèle VISART, Benoît DEBATTY, Echevin(e)s
Nathalie PISTRIN, Présidente du CPAS

SOMMAIRE

- 03** Editorial collégial
- 04** Population – Etat Civil
 - Etat-Civil
- 04** Environnement
 - Agriculture & Energie**
 - Jardin Nature
 - Trilles et clapotis
 - Climat: conseils énergie
 - Zéro déchet
 - Essaim d'abeilles
 - Les éoliennes à Gesves
- 08** Petite Enfance et Jeunesse
 - Crèche FLT
 - Gesves Extra
 - Conseil communal des enfants
 - Plaine
- 12** Enseignement
 - Ecole Croisette - Ecole Envol
- 13** Développement Rural
 - Le PCDR
- 14** Participation citoyenne
 - Gesves en photo
 - Trophée communal du Mérite
 - Accueils ukrainiens
 - Jeunes Voyage à Berlin
- 15** Tourisme
 - Les œuvres « Sentiers d'Art »
 - Sentiers d'Art 2022
 - Ouverture des Grottes de Goyet
 - CAP CONDROZ
 - Village ouvert & fleuri 2022
- 17** Patrimoine
- 21** Culture
 - Wallon
 - Evénement Manga Mania
 - Sondage danse
 - Budget participatif
- 22** Aînés
 - Représentation théâtrale
- 23** Indépendant
 - Répertoire des indépendants
 - Mon condrosz.be
- 23** CPAS vous informe
 - Permanences juridiques
 - CCPH
 - Compagnons du Samson
 - Repas à domicile
 - FSA biblio
 - Allocations chauffage
- 25** Bien-être animal
 - Campagne de stérilisation des chats
- 25** Police – Sécurité - Mobilité
 - Horaire police/pompiers
 - Les rats
 - Consignes circulation en forêt
 - Brevet cycliste
- 28** Travaux
 - Divers travaux
 - Ecole envol
- 29** Finances communales
 - Focus sur les subsides
- 30** Agenda associatif
 - Tournoi boule joyeuse
 - Balade dominicale
 - Foulées de Saint Jo
 - Repas Todis Djones
 - Route du vin
- 31** Agenda communal
 - Natagora
 - Budget participatif
 - Commémoration 8 Mai
 - Conseil communal
 - Permanence pension
 - Marché de printemps
- 32** Plan de Cohésion Sociale
 - Repair café - Donnerie - Permis
- 32** Les services communaux vous informent
 - Services population-EC
 - Affichage cimetières
- 33** Services supra-communaux
 - Soutien psychologique Province
 - Collecte vélo BEP
 - Imaje – Accueilante
 - GAL – Energie
 - GAL – Festival alimentaire
- 34** Les groupes politiques ont la parole...
 - ECOLO - GEM - RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Melchior GOFFINET, le 27/12/2021 (Faulx-Les Tombes)
 Henri DORTHU, le 18/01/2022 (Gesves)
 Milo LANTIN, le 21/01/2022 (Sorée)
 Théo LAPERS, le 29/01/2022 (Mozet)
 Clélie GRANDJEAN, le 30/01/2022 (Gesves)
 Cassiopée CORNET, le 12/02/2022 (Haltinne)
 Aurèle LEMERCINIER, le 18/02/2022 (Mozet)
 Augustin MARINX, le 20/02/2022 (Gesves)
 Isaure GOFFIN THOMAS, le 28/02/2022 (Haltinne)
 Lisana DEVILLE, le 03/03/2022 (Sorée)
 Alice THIROT TAVIET, le 11/03/2022 (Gesves)
 Cyril LESSIRE, le 17/03/2022 (Gesves)
 Pierre-Edouard LESSIRE, le 17/03/2022 (Gesves)

Les mariages

Alain SKA et Françoise PAQUET, le 19/02/2022
 Olivier PARMENTIER et Samiha ZITOUNI, le 19/02/2022

Les décès

Elisabeth SIMONS, 89 ans, le 16/01/2022 (Haltinne)
 Anne LEGRAND, 64 ans, le 16/01/2022 (Liège)
 Georgette LAMBERT, 89 ans, le 17/01/2022 (Sorée)
 Jean THOENT, 93 ans, le 20/01/2022 (Assesse)
 Monique MAGNIEZ, 91 ans, le 28/01/2022 (Oignies)
 Michèle BOULOUF, 73 ans, le 04/02/2022 (Gesves)
 Marthe GILSON, 93 ans, le 05/02/2022 (Huy)
 Aline HENRY, 87 ans, le 07/02/2022 (Gesves)
 Yohanne GILTAY, 39 ans, le 09/02/2022 (Gesves)
 Marie-Claire DE MESSEMAEKER, 70 ans, le 10/02/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Christiane MARLOYE, 80 ans, le 17/02/2022 (Mozet)
 Aldo CORDARA, 80 ans, le 20/02/2022 (Gesves)
 Susanna LEHMANN, 94 ans, le 01/03/2022 (Gesves)
 Guy DONY, 88 ans, le 03/03/2022 (Haltinne)
 Christian FRAIPONT, 75 ans, le 08/03/2022 (Sorée)
 Geneviève COLLART, 85 ans, le 10/03/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Claudine PIRAUX, 89 ans, le 13/03/2022 (Wépion)
 Marie JAUMAIN, 68 ans, le 19/03/2022 (Faulx-Les Tombes)
 Marc DEFAUX, 75 ans, le 21/03/2022 (Gesves)

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE ENERGIE

CE MOIS-CI, FAITES LABELLISER VOTRE JARDIN !

Vous aimez la nature, vous voulez soutenir la biodiversité ? Votre jardin peut peut-être être labellisé « Réseau Nature » par Natagora.

De QUOI s'agit-il ?

Ce réseau regroupe et signale au travers d'un logo les jardins qui respectent et protègent la nature. L'ensemble de ces terrains forment un maillage qui favorise le maintien et l'extension de la biodiversité. Y inscrire son jardin, c'est participer à ce projet solidaire en faveur de la nature, c'est sensibiliser voisins et passants à cette dynamique.

Pour QUI ?

Pour pouvoir labelliser votre jardin « Réseau Nature », vous devez respecter certains critères : bien sûr, renoncer à tout pesticide chimique de synthèse mais aussi privilégier les plantes indigènes, encourager la vie sauvage et sa biodiversité, restreindre le développement des espèces invasives, préserver les milieux naturels et renoncer à tout comportement qui les détruirait.

COMMENT s'inscrire ?

Rendez-vous sur <https://reseau-nature.natagora.be/le-reseau-nature> pour signer la charte (il s'agit de répondre à un petit questionnaire). Ce travail d'encodage ne prend que 10 minutes. Vous recevrez alors une confirmation de votre inscription et, plus tard, le logo à placer bien en vue sur votre terrain.

Des VISITES de jardins « Réseau Nature » sont organisées le 30 avril et 1er mai dans le cadre de la semaine NATAGORA (voir l'agenda communal en page 31)

À Gesves, nous sommes déjà une bonne dizaine à participer. Rejoignez-nous !

Retrouvez-nous sur <https://www.facebook.com/gojardin vivant/>





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 52

En savoir plus sur la nature...



Les prochaines activités du PCDN

samedi 7 mai : *Activité en famille, balade et cueillette des plantes sauvages et comestibles, atelier de cuisine.*

De l'ortie au plantain en passant par la pâquerette, les épilobes, l'achillée. Elles sont nombreuses dans nos campagnes. Parfois envahissantes, souvent discrètes, elles dévoilent leur charme au fur et à mesure que nous nous intéressons à elles. Vous voulez en savoir plus ? R V à 09 h 00 au verger conservatoire, rue des Moulins, pour une balade découverte et dégustation « sauvage ».
Fin vers 13h00. En partenariat avec l'asbl Humus.

mercredi 1 juin : pour les enfants de 7 à 12 ans : 14 h 00 - 16 h 30 à la Bibliothèque : Atelier de teinture végétale animé par l' asbl **Brin d'Alice**

Inscription uniquement via l'adresse mail : animationpcdngesves@gmail.com

LECTURES en prêt gratuit car PCDN



Sa réapparition en Europe et même en Belgique suscite des questions, des craintes, des mécontentements ou des satisfactions. L'auteur tente de répondre aux questions en envisageant une cohabitation harmonieuse entre les êtres vivants sur notre planète. .

Solidement documenté, richement illustré, cet album parcourt au travers des siècles les rapports entre l'homme et le loup, et plus généralement la nature qui les entourent.

A partir de 14 ans

JPA

Les dessins humoristiques, les illustrations en couleurs et les textes font de cet ouvrage un excellent bagage pour débiter l'identification des oiseaux sans se prendre la tête. Les commentaires sont précis et de qualité. L'auteure a réussi à mélanger le vocabulaire scientifique et une approche facile pour reconnaître les oiseaux autour de nous et même d'un peu plus loin. A mettre entre toutes les mains à partir de 12 ans.


MS



En jouant au jardin ou en se baladant dans nos campagnes, les jeunes, et les moins jeunes aussi, se sont parfois demandé « mais quelle est donc cette bestiole dont je croise le vol ? ». Ce petit bouquin sympa répond à une cinquantaine de questions de ce genre avec illustrations humoristiques, précision scientifique et anecdotes. À partir de 12 ans.

JPA

Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN Gesves
Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.



DES NOUVELLES DU CLIMAT : CONSEILS POUR CONSOMMER MOINS

Au-delà des considérations climatiques, l'actualité récente nous invite à utiliser les ressources issues du pétrole avec parcimonie pour soulager notre portefeuille



Un conseil de base : réduire nos consommations quand cela est possible ! Quelques gestes simples permettent de diminuer les dépenses...

Dans nos transports, nous pouvons :

- ✓ Diminuer les trajets en voiture,
- ✓ Privilégier la marche à pied ou le vélo pour les petits trajets,
- ✓ Utiliser les transports en commun : le train depuis Assesse ou Courrière ou le bus (la ligne 41 du TEC permet de rejoindre rapidement Namur, même le samedi),
- ✓ Faire du covoiturage,
- ✓ Réduire la vitesse en voiture et adopter les réflexes de l'éco-conduite,
- ✓ ...







Dans nos logements, nous pouvons :

- ✓ Diminuer le thermostat d'un degré,
- ✓ Mettre des boudins de porte,
- ✓ Isoler les tuyaux de chauffage dans les locaux non chauffés,
- ✓ Purger régulièrement les radiateurs,
- ✓ Placer des panneaux réflecteurs derrière les radiateurs,
- ✓ Installer des multiprises sur interrupteur pour éviter les consommations des appareils en veille,
- ✓ Laver le linge à basse température et faire sécher à l'air libre,
- ✓ Opter pour des douches (et installer un pommeau économique) plutôt que des bains,
- ✓ Dégivrer le congélateur,
- ✓ ...

Ces petits gestes et nouvelles habitudes sont bons pour notre portefeuille et pour la planète !



À QUOI DÉPENSE-T-ON LE PLUS D'ÉNERGIE CHEZ SOI ?

 Chauffage 10 000 à 20 000 kWh / an (gaz / mazout)	 Eau chaude 2 000 kWh / an (électricité)	 Cuisson 1 000 kWh / an (gaz / électricité)
 Gros électros 150 à 500 kWh / an / appareil	 Veilles 200 à 500 kWh / an	 Éclairage 100 à 300 kWh / an

Conseils sur www.ecoconso.be

Images : FreePik, Macrovector, Yurik

Dès septembre, la commune de Gesves lancera, grâce à un subside régional, le défi « Les as du climat ». Ce défi permettra aux citoyens de participer à des ateliers, au choix, sur l'énergie dans le logement, la mobilité, la biodiversité et l'alimentation locale. Envie d'en savoir davantage ou de vous y inscrire, contactez Eliabel Hennart : pollec@gesves.be

Plus de conseils dans la brochure éditée par la Wallonie « 101 idées futées pour faire des économies d'énergie dans le ménage » et téléchargeable sur energie.wallonie.be

Si vous vous envisagez des travaux de rénovation (isolation, chauffage...), le GAL offre un service de Facilitation à la rénovation énergétique – SFRE : cf article en page 33).

Contact : 083/670 347 - stephan.vis@tiges-chavees.be





GESVES : COMMUNE ZERO DECHET



A VOS AGENDAS POUR LES ATELIERS ZERO DECHET !

Vous voulez découvrir les langes lavables réutilisables ?

Un second atelier gratuit adressé aux PARENTS aura lieu le **samedi 30 avril 2022 de 10 à 12 h** à la salle Colonne de la Pichelotte.



Vous voulez préparer des cosmétiques maison ?

Le **samedi 15 octobre 2022 de 10 à 12 H** : Atelier gratuit de confection de produits cosmétiques ZD : vous pouvez déjà vous inscrire.

La participation aux ateliers : **SUR INSCRIPTION OBLIGATOIRE** auprès de Carine LISSOIR : 083/670.211 ou carine.lissoir@gesves.be (merci de transmettre vos coordonnées complètes).



NOTRE PROJET DE REPAIR VELO EST EN BONNE VOIE !

Ce samedi 26 mars, les futurs membres ont pu bénéficier d'une formation gratuite de réparation de vélo avec Monsieur Daubresse de La Clé à Gambettes de Erpent.

VISITER LA PAGE FACEBOOK <https://www.facebook.com/zerodechetCommunedeGesves>

GRAND NETTOYAGE DE NOS RUES :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **25 avril** pour les nouvelles équipes ! Rejoignez-nous !

POUR OBTENIR VOTRE MATERIEL ET SACS, INSCRIPTION ICI :

<https://www.bewapp.be/je-passe-a-laction/grand-nettoyage/comment-vous-inscrire>



CONSEILS POUR RÉDUIRE VOTRE FACTURE DECHETS...



Le déchet le moins cher est celui qu'on ne produit pas

1. Appliquez la règle des 5 R : Refuser – Réduire – Réutiliser – Recycler – Rendre à la terre
2. Triez bien vos déchets : verres - PMC – papiers/cartons - objets réutilisables (Ressourcerie, seconde main, à donner...) - parc à container.
3. Pour les déchets résiduels, poubelle noire: videz-la lorsqu'elle est complètement remplie (le fait de la taxe déchet comprend 12 levées)

**NOUS AVONS BESOIN
DE VOUS POUR SAUVER
LES ABEILLES**

Si vous avez le privilège de découvrir un essaim, une grappe bourdonnante de milliers d'abeilles qui cherche à établir une nouvelle colonie : contactez le 083 217424 ou 083 67 79 54..., nous viendrons le récolter afin de leur offrir une nouvelle ruche et contribuer ainsi à la lutte contre leur disparition.



**AECO CESSE SES ACTIVITÉS - RIEN NE CHANGE
POUR LES ÉOLIENNES DE GESVES-OHEY**

La Société AECO, fournisseur d'électricité verte, a cessé ses activités le 1er mars 2022.

Cette cessation est liée à l'augmentation des prix du gaz et de l'électricité : AECO s'est trouvée devant l'impossibilité de continuer à fournir ses clients. Ce problème est structurel et n'est nullement dû à une mauvaise gestion d'AECO. Le magazine Test Achat a d'ailleurs demandé dans la foulée l'organisation urgente d'une table ronde avec les ministres et les différents acteurs du secteur de l'énergie pour discuter de solutions permettant de faire face à la crise énergétique. (La Libre Belgique, le 25 février 2022)



Mais, si AECO cesse ses activités, qu'en est-il pour les deux coopératives qui possèdent l'éolienne coopérative du parc de Gesves-Ohey ? Qu'est-ce qui change pour celles et ceux qui ont investi dans ces coopératives ?

Eh bien : rien ! La Société AECO était un fournisseur d'énergie constituée en SA, tandis qu'Energie2030 et CleanPowerEurope sont des coopératives de production d'énergie, tout à fait distinctes sur les plans comptable et juridique.

Si vous avez conclu un contrat de fourniture avec AECO et que vous êtes également coopérateur d'une ou de deux de ces coopératives, seul votre fournisseur d'électricité doit changer. Votre investissement dans l'éolienne citoyenne demeure une bonne opération citoyenne, environnementale, mais aussi financière. Car contrairement à Aeco, qui a souffert de l'augmentation des prix de l'énergie - parce qu'elle l'achète - les deux coopératives - qui la vendent - bénéficient, elles, de cette augmentation.

Les deux coopératives sont en mesure de vous rembourser vos parts si vous souhaitez les récupérer, mais il n'y a aucune raison objective de le faire.

ELECTRONS LIBRES ASBL

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

LA CRÈCHE DE FAULX-LES TOMBES À NOUVEAU OPÉRATIONNELLE



Après 7 mois de travaux, les locaux de la crèche les "mini-poussent" peuvent à nouveau accueillir deux sections d'enfants, pour le plus grand bonheur de ces derniers et du personnel.

La crèche, située dans la plaine du Samson, avait été sinistrée en juillet 2021. Souvenez-vous, le cours d'eau, d'habitude si calme et champêtre, était sorti de son lit. Sous 1m d'eau, la crèche communale avait été dévastée : C'était un spectacle désolant ! Heureusement, il n'y a eu que des dégâts matériels et des solutions de relogement ont pu être trouvées dans la Maison de l'Entité. Ces locaux sont habituellement occupés pour les activités extrascolaires de l'école de l'Envol et des associations citoyennes. Tout le monde s'est adapté et a changé ses habitudes.

L'assureur de la Commune, Ethias est intervenu pour remettre les lieux en état. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Piret, qui a remis les clés au personnel de l'intercommunale IMAJE, qui gère la crèche, en ce début d'année 2022. Les locaux sont même plus agréables et adaptés qu'avant : les revêtements de sol, les murs, le mobilier, le système électrique, ... tout a été rénové !



DE LA SUITE DE LA RESTRUCTURATION DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Dans le Gesves info précédent, nous vous parlions de la mise en place de la prise des présences informatisée à l'accueil extrascolaire, quelle que soit l'école que fréquente votre enfant. C'est maintenant chose acquise, même s'il y a encore des couacs lors de la facturation pour lesquels nous vous présentons, encore une fois, toutes nos excuses.



En poursuivant la restructuration de l'accueil extrascolaire, pour le dernier trimestre de l'année, Gesves EXTRA reprend la gestion complète des ateliers de toutes les implantations scolaires. Cela signifie que la gestion des accueillant(e)s, les inscriptions et les paiements passent dorénavant par Isabelle Colin, notre coordinatrice administrative. Comme toute période de transition, des couacs sont encore à prévoir, à corriger afin que l'organisation soit optimale pour la rentrée de septembre 2022. Les directions seront donc soulagées de la majeure partie de cette gestion de l'extra-scolaire qui ne fait pas partie de leurs missions.

Ce qui, par contre, ne change pas, c'est la qualité et la diversité des ateliers proposés au côté des accueils du matin et du soir (Nous avons banni le terme « garderie » depuis longtemps).

L'art sous toutes ses formes, contes, cuisine, magie, woodcraft, sport... Autant de propositions pour nos enfants chaque trimestre.

Vous avez envie de rejoindre l'équipe super motivée de Gesves Extra, envie d'animer un atelier l'année prochaine dans l'une ou plusieurs des cinq implantations scolaires gesvoises ? Que ce soit pour une heure par semaine ou plus, contactez-nous !

Pour plus d'informations :

✓ Tél : 083/670.203

✓ Mail : info@gesvesextra.be

✓ Site internet : www.gesvesextra.be

✓ Page Facebook : Gesves Extra Asbl

✓ Page Instagram : Gesvesextraasbl



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS LE 8 MAI, VENEZ NOUS AIDER À RAMASSER LES DÉCHETS !

Lors d'une séance du Conseil Communal des Enfants, nous avons eu l'occasion de parler de la problématique des déchets avec deux activités : faire ses courses - gérer ses déchets

1. En deux groupes, pour représenter des familles, nous devons faire nos courses (avec des photos d'ingrédients).

Nous avons choisi les aliments suivant différents critères :

« Nous avons choisi les légumes en vrac parce qu'il n'y a pas de plastique ».

« Nous, on a pris des boîtes en plastique au lieu du papier aluminium parce qu'on peut les réutiliser ».

« Nous, on a pris du pain et biscuits fait maison parce que c'est mieux de faire soi-même »

« Nous, on n'a pas pris ces oignons parce qu'ils viennent de Nouvelle Zélande et qu'on peut en trouver qui sont cultivés ici, chez nous ».

Après avoir débattu du papier aluminium, des boîtes à tartines et de nouveaux moyens d'éviter les déchets comme des sacs en tissu pour emballer les tartines du dîner ou encore des yaourts ou biscuits maison, nous avons découvert que même en faisant beaucoup "maison", il est très difficile de ne pas produire de déchets.

2. Avec un jeu de tri des déchets, nous avons découvert :

- La différence entre les déchets sauvages et les dépôts clandestins
- La quantité moyenne de déchets par ménage/an en Belgique est de 410kg
- La vitesse de dégradation de certains déchets (très très lente !)
- Les différents moyens de se débarrasser de ses déchets sont : les collectes de porte à porte, recyparcs, ressourceries, bulles à verre et à textiles....

Du coup, nous voulons nous engager :

Le dimanche 8 mai, les enfants du Conseil Communal des Enfants vont participer au **Grand Nettoyage de Printemps** mais ils vont aussi proposer une soupe maison gratuite pour tous participant au ramassage des déchets :

Plus d'infos : Marie Soumilion - marie@gesvesextra.be ou 083/670.203



C'EST DÉJÀ L'ÉTÉ : LES INSCRIPTIONS AUX PLAINES COMMUNALES ONT DÉMARRÉ...



Le formulaire est disponible depuis le 15 mars : l'inscription préalable est indispensable !

Le plus simple : Utilisez le formulaire en ligne via www.gesves.be à partir duquel vous pourrez aussi visualiser les disponibilités mises à jour régulièrement (Attention, plusieurs groupes sont complets à certaines périodes).

Vous y trouverez également toutes les infos nécessaires dont le projet d'accueil.

Le plus timbré : Communiquez-nous les formulaires « papier » que nous pouvons vous fournir sur simple demande.

Le plus individualisé : Venez au bureau de la Coordination ATL à la Pichelotte (Coordination ATL). Le coordinateur de la plaine y répondra à toutes vos questions et vous communiquera les documents d'inscription en mains propres.

Le plus convivial : L'équipe d'animation sera présente **le samedi 2 juillet** pour aménager les espaces et peaufiner les derniers préparatifs. **Inscrits ou pas encore, venez nous y rejoindre de 17h à 18h pour rencontrer les animateurs-trices de vos enfants et partager un apéro festif...**

Il sera encore possible d'accepter les inscriptions... dans le respect des places disponibles.

Infos pratiques

- Du 4 au 29 juillet 2022
- PAF par semaine, tout compris : 61 € à 44 € (tarif dégressif)
- Informations et inscription via : www.gesves.be et www.coordination-atl.be
- Coordination : plaine.gesves@coala.be – 0476 968 430 (Olivier Geerkens)

- Hall sportif – Chée de Gramptinne, 116
 - ✓ De 3,5 à 15 ans, répartis en 6 groupes d'âge
 - ✓ De 7h30 à 18h (Animations : 9h-16h)
- Site de la Pichelotte
 - ✓ De 2,5 à 4 ans (Un seul groupe de 15 enfants)
 - ✓ De 8h à 17h (Animations : 9h-16h)
- Un bus communal assure un transport entre les 2 sites sur inscription

GESVANJI... LA PLAINE COMMUNALE SE PREND AU JEU CET ÉTÉ !

La plaine de vacances à Gesves (agrée ONE), c'est 4 semaines récréatives dont chacune forme un tout cohérent au niveau du décorum permettant aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.

Cet été, Antonne, Yvan, Boris et Emma découvriront par hasard un vieux jeu de l'oie dans un grenier. En y jouant, ils-elles plongeront dans le jeu et son univers. Aidé(e)s du mystérieux ZAAR, ils-elles développeront les compétences des personnages qu'ils-elles représentent ainsi que l'avatar des groupes de la plaine de Gesves qu'ils-elles ont quittée involontairement.



Ainsi, la **1ère semaine**, Emma obtiendra un double 6 en lançant les dés provoquant un départ de tous les joueurs vers la jungle de Gesvanji, un monde parallèle. Sur place, le mystérieux Mr ZAAR les informe qu'un portail existe leur permettant de revenir à Gesves. Encore faut-il le trouver !

En **2e semaine**, les enfants devront soutenir Antonne et ses ami(e)s, toujours bloqué(e)s dans Gesvanji.

Le portail a besoin d'objets magiques à incruster pour fonctionner. Les récupérer nécessite d'augmenter la force et les capacités des avatars créés dans le jeu. Ceux-ci vont ainsi cumuler les épreuves ludiques et les aventures pour y arriver.

Suffisamment fort(e)s, Antonne, Yvan, Boris, Emma et les avatars des groupes de la plaine vont récupérer les artefacts un à un la **3e semaine**. Il faut commencer par un Dinosaurius protégé par deux T-Rex...

Mais qu'en est-il des autres ?

La **4e semaine**, de retour à Gesves, les 4 joueurs-euses n'ont qu'une idée en tête : détruire le jeu et l'accès à Gesvanji. Ils découvrent que Mr ZAAR est aussi revenu... et pas forcément avec de bonnes intentions. Une chasse à l'homme est nécessaire pour le retrouver et le renvoyer vers Gesvanji avant de détruire le jeu

La pression est mise : un feu de joie est de toute façon fixé au 29 juillet.

Il clôturera le mois de plaine... avec une fête des jeux de société rassemblant de nombreux joueurs, dont vous ?



NOUVEAU : un projet spécifique pour les 2,5-4 ans

Durant les 4 semaines de juillet, nos « Petits bouchons » pourront être accueillis sur le site de la Pichelotte dans un projet qui leur est propre : espaces réservés, petit groupe d'une quinzaine d'enfants, rythme et activités adaptés.

Les deux premières semaines se vivront en collaboration avec les animatrices des Arsouilles.



MARC
TREMBLEZ
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES

marctremblez@gmail.com

www.chauffage-tremblez.be

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33



INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de
Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition
pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections.
Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements.
Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...
Merci de votre confiance

Proxy



Bois d'Ohey

60 places de parking
OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h

Du mardi au samedi de 8h30 à 19h

Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42



CENTRE ESTHÉTIQUE

Onglerie
Pédicurie médicale
Extensions de cils
Soin visage
Massages
Épilations
Maquillage



Sur rdv : 0472 402 209

Diplômée d'esthétique et forte de 10 ans d'expérience, je vous accueille au cœur du village, dans mon salon d'esthétique.

Vous pourrez y recevoir divers soins pour femmes et hommes prodigués à l'aide de produits de qualité auxquels j'accorde toute ma confiance. Tels que, Thalgo, Indigo, Misencils, Chagrimm et Miss W.

Mon souhait est de vous accueillir dans un cadre calme, propre, moderne et confortable.

Sachez également, que j'ai à cœur de me former régulièrement afin de vous proposer les dernières nouveautés en matière de soins et de techniques.

Installée depuis janvier 2019, l'établissement dispose d'un parking aisé, vous trouverez un arrêt de bus à proximité et un Bancontact® est à votre disposition.

L'institut est ouvert uniquement sur rendez-vous, dès 7 h 30 du matin pour votre confort et est fermé le jeudi, dimanche et jours fériés.

Je me ferai un plaisir de vous accueillir afin de partager un agréable moment en toute simplicité.

A bientôt, Marie

Chemin d'Arville, 9A - 5340 Faulx-les-tombes



mb-centre-esthetique.be

THALGO
LA BEAUTÉ MARINE

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS ...

GALER
Poëlerie
Quincaillerie

info@galer.eu

www.galer.eu

085/61.12.75



Installation

Pellets-Bois-Gaz-Charbon-Mazout

Entretien

Dépannage

Tubage de cheminée

PLAISIR DE LIRE À LA CROISSETTE !

Participation de la section maternelle au Festival du Livre de l'école en février 22

Les élèves de notre section maternelle ont participé au festival du Livre de l'école dont l'objectif principal est de partager les livres « coup de cœur » et d'en faire la promotion. Les « plus petits » ont créé un guide qui leur permettait de faire part de leurs livres préférés, tandis que les « grands » de la section ont également eu l'occasion de choisir un livre et de les présenter « face caméra » (vidéos à découvrir sur le site) !



Visite de Marie Colot dans la section primaire le lundi 20 janvier 22

Le jeudi 20 janvier 2022, les élèves de la section primaire ont eu la chance d'accueillir l'écrivaine Marie Colot dans le cadre de l'opération « Auteur en classe ». En effet, l'autrice de « Miam, les livres » ou encore de « La forêt de travers » est passée de classe en classe durant cette journée bien riche en découvertes, en partages et en émotions. En amont de la visite, chaque classe avait découvert un de ses livres. Les enfants ont pu ainsi partager leurs questions, leurs émotions et leurs ressentis à propos de l'œuvre de Marie.

Ensuite, ils ont l'occasion de lui poser une série de questions afin de s'approprier au mieux ce métier passionnant :

Comment écrire un livre ? Où peut-on trouver son inspiration ? Quand avez-vous commencé à écrire ? Vivez-vous de votre passion ? Est-ce réellement un métier ? Comment publier un livre ? Quel est le nom de votre prochain livre ?

Marie Colot a pris le temps de répondre à chacune des questions et a fait comprendre aux enfants que chacun d'entre eux pouvait devenir auteur, avec un peu d'entraînement et surtout avec de la passion. L'autrice leur a glissé à l'oreille l'histoire d'une petite fille qui rêvait de faire de l'écriture son métier. Il s'agissait en vérité de son histoire... Cette anecdote permettra sans nul doute à nos élèves de s'investir lors de la toute prochaine « Fête des auteurs ».

A découvrir sur notre site : visite de l'expo « Inside Magritte », école du Dehors, échange linguistique, Fête des 100 jours, récolte de bouchons, bonhomme hiver, « Tous en pyjama ! », etc. (www.ecolelacroisette.be)

L'ENVOI À CANNES POUR LE PROJET ERASMUS

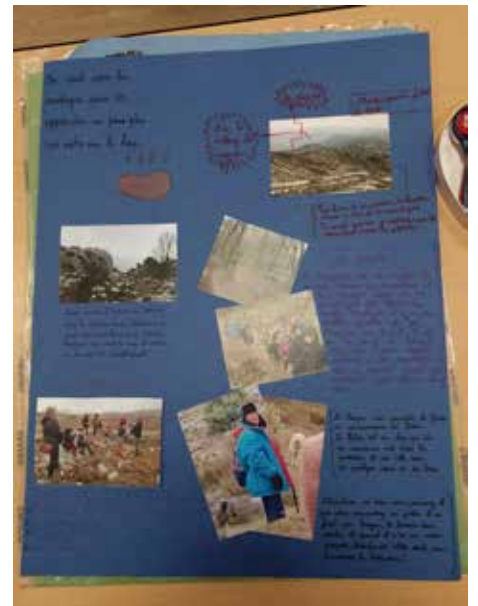
Depuis deux ans les élèves de l'école de l'Envol s'impliquent dans un projet européen Erasmus : le loup ou la vie dans les bois. En résumé, les intentions et contenus du projet sont :

Construire avec les enfants, un « Petit Manuel de Résilience à l'usage des Enfants » organisé en 4 axes :

- 1 - Présentation de la présence sauvage du loup en Belgique, en France, en Roumanie, en Turquie et en Sicile.
- 2 - Contes et légendes de loups : que nous disent-ils de nous, êtres humains - de nos émotions, de nos forces, de nos faiblesses, de nos besoins, ... ?
- 3 - Quel est cet animal, le loup ? Qui est-il, que mange-t-il, où vit-il, comment fait-il des bébés, comment se protège-t-il du froid, du chaud, des ennemis,? Ressemblances / différences entre le loup et l'homme ?
- 4 - Comment vit-il ? Comment s'organise-t-il pour répondre aux besoins de chaque individu ? Quel est son impact sur son environnement ?



En mars, 7 élèves, mesdames Chantal et Michèle, ont pris le train (pour réduire l'empreinte de leur transport sur le climat) pour rejoindre leurs partenaires à Cannes. L'occasion de découvrir en live pour la première fois depuis le début du projet, leurs partenaires d'Europe. Ils ont été magnifiquement accueillis au collège Gérard Philippe – école dans l'arrière-pays, socio-économiquement défavorisée – où les mixité sociale et culturelle sont prises comme des opportunités et des richesses. La clé de voûte de ce voyage fut la randonnée d'une journée dans les Pré-Alpes à la rencontre des bergers qui font pâturer leurs moutons dans ces montagnes où le loup a refait son apparition il y a une vingtaine d'années : les chiens de troupeau et particulièrement les patous, races spécifiques pour proté-



ger les moutons des attaques des loups, les abris de montagne, les approches de la meute quand ils chassent, comment seuls le loup alpha et sa louve se reproduisent pour que le nombre de membres de la meute ne dépasse pas la capacité de l'environnement de les nourrir,

Ceci confirme bien la richesse de choisir le loup comme base aux recherches des capacités d'adaptation à l'environnement dont l'humain devra faire preuve dans le futur.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL À GESVES : QUELLES SONT LES NOUVELLES ?



Félicitations ! Votre Programme communal de développement rural a été approuvé par le Gouvernement wallon le 17 février pour une durée de 10 ans !

Pour rappel, ce programme reprend la vision de la commune pour les dix prochaines années. Une soixantaine de projets ont été identifiés pour atteindre les objectifs fixés. Ces projets sont issus des différentes consultations citoyennes réalisées en 2019 ainsi que d'un travail conséquent des membres de la commission locale de développement rural (CLDR).

Vous souhaitez en savoir plus sur ces projets, ce qu'est la CLDR et comment participer ? <https://www.pcdr-gesves.info/>

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

Démarrage du 1er projet du PCDR : « Aménagement des entrées de villages »

Le projet consistera à aménager et sécuriser les 31 entrées des différents villages de l'entité. Dans un premier temps, il s'agira d'étudier au cas par cas le placement d'une signalétique à chaque entrée, des interventions au niveau de la voirie et de ses abords, accompagnées par la création éventuelle de plantations.

Ce vaste projet a pour ambition de répondre aux nombreuses attentes formulées par la population de voir son cadre de vie embelli, aménagé de manière conviviale et sécurisée, préconisant le partage de la voirie et offrant une meilleure lisibilité du territoire communal.

Création et poursuite de groupes de travail

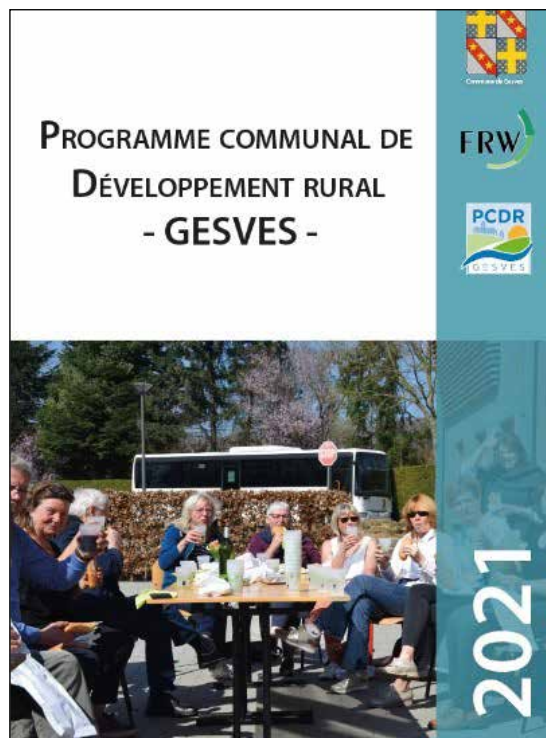
Des groupes de travail sont créés pour réfléchir à certaines thématiques ou projets. Le but est d'aboutir à des actions concrètes. Dans le cadre du programme communal de développement rural, différents groupes de travail ouverts à tous les gesvois seront proposés sur base des fiches projets pendant les 10 années à venir. Deux groupes de travail sont actifs actuellement :

- **Groupe de travail nature et biodiversité (anciennement PCDN)**

Les projets déposés l'an dernier par le groupe de travail ont été retenus et bénéficient d'un subside régional. Il s'agit notamment de la plantation de haies sur sites communaux, de vergers, du fleurissement des cimetières, de l'installation de nichoirs, l'installation de panneaux didactiques, ...

Cette année, il s'agira de réaliser ces projets mais aussi de poursuivre la réflexion et de proposer de nouveaux projets en matière de biodiversité sur le territoire communal afin de répondre à d'autres appels à projets.

Vous avez des idées en matière de nature et biodiversité ? Envie de vous investir ? Ce groupe est ouvert à tous !



- **Elaboration d'une charte de convivialité à l'échelle des 7 communes des deux GAL à savoir Gesves, Assesse, Ohey (GAL Tigres et Chavées) et Somme-Leuze, Havelange, Hamois, Ciney (GAL Condroz Famenne)**

L'objectif de cette charte est d'avoir une « ruralité harmonieuse », dans laquelle chaque citoyen est respecté et respecte les autres, pour bien vivre ensemble sur le territoire des deux GAL. Suite aux différentes consultations réalisées dans les communes concernées, le document devrait être finalisé pour la fin juin.



Envie d'en savoir plus ? Envie de faire partie de la commission locale de développement rural ? ou d'un groupe de travail ? N'hésitez pas à contacter :

Fondation rurale de Wallonie

- Julie Goovaerts (j.goovaerts@frw.be)
- Katty De Groote (k.degroote@frw.be)



Administration communale

- Natalia Gonzalez (natalia.gonzalez@gesves.be)
- Cécile Barbeaux (Echevine)



GESVES EN PHOTO....

Il y a quelques mois est né, sur Facebook, un groupe nommé « Gesves en photos ». Ce petit groupe de gesvois collecte et rassemble des photos, des cartes et les documents de « Gesves d'antan ».

Les documents publiés sont vraiment intéressants et nous permettent de visualiser ce à quoi ressemblait Gesves avant.

C'est pour cette raison que nous avons décidé, via ce Gesves Info, de partager avec vous ces quelques trésors.

Pour cette édition, nous vous partageons une photo de l'ancien arrêt du tram. La rue s'appelle maintenant « Inzeclot » et, d'ici peu, l'ancienne voie de tram sera réaffectée par le VICIGAL qui reliera Huy à Yvoir.



550		Courrière - Ben-Ahin - Huy				550	
K		128	128	130	132	134	136
0	Courrière (Station-État) D	0	0	0	0	0	0
1	Sorinne-la-Longue	8.40	8.22	11.10	11.0	11.0	11.20
2	Sorinne-la-Longue	8.46	8.28	11.17	11.7	11.7	11.27
3	Gesves-Forges	8.53	8.35	11.26	11.26	11.26	11.26
4	Gesves-Centre	8.59	8.41	11.33	11.23	11.23	11.43
5	Briquemont	9.06	8.48	11.39	11.29	11.29	11.49
6	Space	9.13	8.55	11.46	11.36	11.36	11.56
7	Obey (Dépôt)	9.20	9.02	11.53	11.43	11.43	12.03
8	Obey (Bifurcation)	9.27	9.09	12.00	11.50	11.50	12.10
9	Hailloil (Station)	9.34	9.16	12.07	11.57	11.57	12.17
10	Perwez (Andenne)	9.41	9.23	12.14	12.04	12.04	12.24
11	Perwez (Andenne)	9.48	9.30	12.21	12.11	12.11	12.31
12	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	9.55	9.37	12.28	12.18	12.18	12.38
13	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.02	9.44	12.35	12.25	12.25	12.45
14	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.09	9.51	12.42	12.32	12.32	12.52
15	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.16	9.58	12.49	12.39	12.39	13.03
16	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.23	10.05	12.56	12.46	12.46	13.10
17	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.30	10.12	13.03	12.53	12.53	13.17
18	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.37	10.19	13.10	13.00	13.00	13.20
19	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.44	10.26	13.17	13.07	13.07	13.27
20	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.51	10.33	13.24	13.14	13.14	13.34
21	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	10.58	10.40	13.31	13.21	13.21	13.41
22	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.05	10.47	13.38	13.28	13.28	13.48
23	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.12	10.54	13.45	13.35	13.35	13.55
24	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.19	11.01	13.52	13.42	13.42	14.02
25	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.26	11.08	13.59	13.49	13.49	14.09
26	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.33	11.15	14.06	13.56	13.56	14.16
27	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.40	11.22	14.13	14.03	14.03	14.23
28	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.47	11.29	14.20	14.10	14.10	14.30
29	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	11.54	11.36	14.27	14.17	14.17	14.37
30	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.01	11.43	14.34	14.24	14.24	14.44
31	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.08	11.50	14.41	14.31	14.31	14.51
32	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.15	11.57	14.48	14.38	14.38	15.03
33	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.22	12.04	14.55	14.45	14.45	15.05
34	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.29	12.11	15.02	14.52	14.52	15.12
35	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.36	12.18	15.09	14.59	14.59	15.19
36	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.43	12.25	15.16	15.06	15.06	15.26
37	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.50	12.32	15.23	15.13	15.13	15.33
38	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	12.57	12.39	15.30	15.20	15.20	15.40
39	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.04	12.46	15.37	15.27	15.27	15.47
40	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.11	12.53	15.44	15.34	15.34	15.54
41	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.18	13.00	15.51	15.41	15.41	16.01
42	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.25	13.07	15.58	15.48	15.48	16.08
43	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.32	13.14	16.05	15.55	15.55	16.15
44	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.39	13.21	16.12	16.02	16.02	16.22
45	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.46	13.28	16.19	16.09	16.09	16.29
46	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	13.53	13.35	16.26	16.16	16.16	16.36
47	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.00	13.42	16.33	16.23	16.23	16.43
48	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.07	13.49	16.40	16.30	16.30	16.50
49	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.14	13.56	16.47	16.37	16.37	17.00
50	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.21	14.03	16.54	16.44	16.44	17.04
51	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.28	14.10	17.01	16.51	16.51	17.11
52	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.35	14.17	17.08	16.58	16.58	17.18
53	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.42	14.24	17.15	17.05	17.05	17.25
54	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.49	14.31	17.22	17.12	17.12	17.32
55	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	14.56	14.38	17.29	17.19	17.19	17.39
56	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.03	14.45	17.36	17.26	17.26	17.46
57	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.10	14.52	17.43	17.33	17.33	17.53
58	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.17	14.59	17.50	17.40	17.40	18.00
59	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.24	15.06	17.57	17.47	17.47	18.07
60	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.31	15.13	18.04	17.54	17.54	18.14
61	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.38	15.20	18.11	18.01	18.01	18.21
62	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.45	15.27	18.18	18.08	18.08	18.28
63	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.52	15.34	18.25	18.15	18.15	18.35
64	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	15.59	15.41	18.32	18.22	18.22	18.42
65	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.06	15.48	18.39	18.29	18.29	18.49
66	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.13	15.55	18.46	18.36	18.36	18.56
67	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.20	16.02	18.53	18.43	18.43	19.03
68	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.27	16.09	19.00	18.50	18.50	19.10
69	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.34	16.16	19.07	18.57	18.57	19.17
70	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.41	16.23	19.14	19.04	19.04	19.24
71	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.48	16.30	19.21	19.11	19.11	19.31
72	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	16.55	16.37	19.28	19.18	19.18	19.38
73	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.02	16.44	19.35	19.25	19.25	19.45
74	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.09	16.51	19.42	19.32	19.32	19.52
75	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.16	16.58	19.49	19.39	19.39	19.59
76	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.23	17.05	19.56	19.46	19.46	20.06
77	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.30	17.12	20.03	19.53	19.53	20.13
78	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.37	17.19	20.10	20.00	20.00	20.20
79	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.44	17.26	20.17	20.07	20.07	20.27
80	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.51	17.33	20.24	20.14	20.14	20.34
81	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	17.58	17.40	20.31	20.21	20.21	20.41
82	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.05	17.47	20.38	20.28	20.28	20.48
83	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.12	17.54	20.45	20.35	20.35	20.55
84	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.19	18.01	20.52	20.42	20.42	21.02
85	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.26	18.08	20.59	20.49	20.49	21.09
86	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.33	18.15	21.06	20.56	20.56	21.16
87	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.40	18.22	21.13	21.03	21.03	21.23
88	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.47	18.29	21.20	21.10	21.10	21.30
89	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	18.54	18.36	21.27	21.17	21.17	21.37
90	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.01	18.43	21.34	21.24	21.24	21.44
91	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.08	18.50	21.41	21.31	21.31	21.51
92	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.15	18.57	21.48	21.38	21.38	22.01
93	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.22	19.04	21.55	21.45	21.45	22.05
94	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.29	19.11	22.02	21.52	21.52	22.12
95	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.36	19.18	22.09	22.00	22.00	22.20
96	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.43	19.25	22.16	22.07	22.07	22.27
97	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.50	19.32	22.23	22.14	22.14	22.34
98	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	19.57	19.39	22.30	22.21	22.21	22.41
99	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	20.04	19.46	22.37	22.28	22.28	22.51
100	Ben-Ahin (Sartre-à-Ben)	20.11	19.53	22.44	22.35	22.35	23.01

TROPHÉE COMMUNAL DU MÉRITE
APPEL À CANDIDATURE

Chaque année, la Commune de Gesves décerne le Trophée communal du Mérite à des citoyens dont l'action, l'exploit ou la réalisation aura mis en valeur la commune de Gesves. Le choix se fait sur base des critères définis dans un règlement et sur base d'éléments relevant du caractère particulièrement méritant, de la performance, de la valeur, de la répercussion, des conséquences de l'action, de l'exploit ou de la réalisation mises à l'actif de toute personne, association ou groupement culturel, social ou sportif de l'entité.

Les propositions de candidatures sont soumises à l'étude d'une Commission présidée par Monsieur Francis COLLOT et composée de 13 membres.

Les candidatures doivent être présentées pour le 30 avril 2022 sous enveloppe fermée intitulée « Candidature Trophée communal du Mérite » à l'Administration communale de Gesves, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

UKRAINE - ACCUEIL DES RÉSIDENTS
SUR NOTRE TERRITOIRE

En matière d'accueil et d'accompagnement pour les personnes ukrainiennes, à Gesves les services administratifs et du CPAS en collaboration avec le service de la cohésion sociale et les services techniques se mobilisent :

- Accueil, partenariat avec les familles d'accueil (déplacements, traductions, démarches administratives, apprentissages et scolarité, loisirs et rencontres, ...)
- Aide médicale urgente
- Analyse des besoins, collecte de dons et tri.
- Aide à la recherche de logements publics d'urgence disponibles
- Aide à l'ameublement et aux matières de premières nécessités
- Banque alimentaire
- ...

VOS CONTACTS :

ila@gesves.be 083/670.343
logement@gesves.be 083/670.306
pcs@gesves.be 083/670.344

VOYAGE À BERLIN

Comme tous les démocrates du monde entier, nous nous sommes réveillés groggy suite à l'annonce de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie.

Une guerre à la frontière de l'Europe rappelle les pires moments de l'histoire, celle que nous pensions ne jamais revivre.



Outre les différentes urgences qui frappent à nos portes (lutter contre le réchauffement climatique, sortir de la crise Covid en soutenant les plus faibles, combattre la pauvreté, soutenir et accueillir ceux qui sont dans le besoin, ...), l'urgence absolue devant la tragédie d'une guerre est, d'abord, de la condamner avec toute la détermination possible, de rappeler les valeurs de démocratie qui sont les nôtres et de s'opposer à une attaque inique contre l'intégrité européenne et la souveraineté d'une Nation libre.

Le Conseil Communal a voté, en sa séance de mars 2022, à l'unanimité, une motion condamnant l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie (texte complet sur simple demande à secretariat@gesves.be).

Dans ce contexte, il est d'autant plus crucial de continuer le projet de mémoire que nous avons mis sur pied avec notre partenaire "Territoires de la Mémoire", centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté créé par d'anciens prisonniers politiques rescapés des camps nazis pour effectuer un travail de Mémoire auprès des enfants, des jeunes et des adultes, et encourager l'implication de toutes et tous dans la construction d'une société démocratique garante des libertés fondamentales. Dans la lignée de l'expo "Triangle Rouge", du "Rallye de la Mémoire" et des animations "Poésie insoumise", nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire au voyage que nous organisons à Berlin - contenu du voyage dans le Gesves info de février 2022 - du 28 avril au 1er mai 2023. Participer au voyage c'est s'engager dans un processus complet (visite de l'expo "plus jamais ça", voyage et participation à la réalisation d'une expo "Résistance"). Il n'y a que 30 places disponibles. La commune soutient financièrement tout jeune de 16 à 25 ans qui souhaiterait participer.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE D'ARTISTES SENTIERS D'ART EN 2022 !

Du 19 au 29 mai 2022, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne et ses partenaires des communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze organisent la cinquième édition de Sentiers d'Art ! Une expérience de grande randonnée dans votre région et qui a la particularité d'être ponctuée de près d'une cinquantaine d'œuvres de land art.



Une résidence d'artistes se tiendra au printemps prochain et 8 nouvelles œuvres verront le jour sur ce parcours de grande randonnée unique en Wallonie ! Inspirée de la Fête de Mai en place depuis 2001 sur la commune de Gesves, Sentiers d'Art propose des installations de land art, un courant artistique où les artistes interviennent directement sur l'espace et sur les composantes du paysage et de la nature. Œuvres éphémères, sur Sentiers d'Art, elles sont vouées à rester quelques années.

Deux grandes nouveautés viennent marquer cette édition ! L'intégration de la commune d'Assesse et la création de trois fresques murales sur les communes de Ciney, Hamois et Havelange !

Rendez-vous le dimanche 29 mai pour inaugurer les nouvelles œuvres !

Au programme dans chacune des 7 communes : balades thématiques, animations et rencontre avec les artistes ! Retrouvez toutes les infos sur : www.sentiersdart.be.



LES GROTTES DE GOYET À NOUVEAU ACCESSIBLES !



Après trois années de fermeture, les Grottes de Goyet, le plus beau site de préhistoire de Belgique, rouvriront au public le samedi 2 avril. La Commune de Gesves (propriétaire) et le Préhistomuseum de Ramoiul (exploitant) ont renoué leur partenariat pour mettre en valeur ce joyau du patrimoine belge. Les Grottes, d'une haute valeur scientifique, bénéficient d'un nouvel éclairage et d'un nouveau concept de visite multimédia guidé par des archéologues animateurs.

Les Grottes de Goyet situées au confluent du Samson et du Strouvia, ont été occupées par pratiquement toutes les cultures de la Préhistoire et ont livré un matériel archéologique dont la quantité et la qualité les érigent au rang des sites archéologiques majeurs de Belgique et d'Europe. Plusieurs découvertes nourrissent d'ailleurs encore la recherche actuellement.

Ce site est également très prisé par le grand public, qui apprécie depuis longtemps la beauté naturelle tant à l'extérieur que sous terre.

D'importants travaux de réaménagement ont été entrepris sur le site dont l'installation d'un nouvel éclairage qui sublime les Grottes, tant dans la partie géologique que dans les cavernes préhistoriques. Cet investissement d'un montant de 130.000 euros a été financé à hauteur de 80% par la Région wallonne via le Commissariat Général au Tourisme la Commune de Gesves.

L'équipe du Préhistomuseum a mis à profit ses 25 ans d'expérience de valorisation du patrimoine pour mettre au point un nouveau concept de visite inédit, multimédia et sensoriel : nouvelles lumières, projections sur les parois et ambiances auditives. Les visites, sous la conduite d'un archéologue, durent 1h30.

Cette réouverture va de pair avec l'inauguration récente du Centre d'Animation des Paysages en cœur de Condroz, installé sur le même site à l'initiative du GAL Pays des Tiges et Chavées.

Les Grottes de Goyet constituent, en outre, un lieu de départ idéal vers le magnifique réseau de promenades gesvois.

Laissez-vous tenter...

Infos et réservations : <https://grottes-goyet.be>



CAP CONDROZ : UN OUTIL UNIQUE INAUGURÉ À GOYET !

En mars 2022, les autorités locales et les représentants du GAL ont eu le plaisir d'inaugurer, en présence du Ministre wallon en charge de l'Urbanisme Willy Borsus, le Centre d'Animation du Paysage du Condroz, en abrégé CAP-Condroz.

Cet outil unique s'adresse essentiellement aux enfants. Ces derniers pourront y découvrir dix grands panoramas du Condroz tels qu'ils devaient être à différentes époques, depuis l'homme de Néandertal jusqu'à nos jours. L'animation interroge les jeunes générations sur notre histoire, l'évolution de notre cadre de vie et les interpelle sur l'impact des différentes civilisations sur le paysage.

Sur le plan technique, le local (situé au pied des grottes de Goyet) a complètement été réaménagé par la Commune de Gesves. Bravo aux ouvriers communaux pour leur travail !



APPEL A PARTICIPATION



VILLAGE OUVERT & FLEURI

Chers artistes et artisans

La Commune de Gesves a le grand plaisir de vous convier à une nouvelle édition de « Village Ouvert et Fleuri »

Cette manifestation, qui draine, chaque année, plus de 500 visiteurs, consiste à organiser, dans un hameau ou un village de l'entité, une journée découverte ayant pour but de mettre en valeur, de façon originale, le lieu et ses habitants.

A cette occasion, les riverains qui le souhaitent ouvrent leur maison, leur jardin, leur atelier et proposent ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix. Les lieux à visiter sont reliés entre eux par un circuit de promenade balisé de quelques kilomètres, le long duquel diverses animations sont organisées.

Nous comptons sur votre présence et votre savoir-faire pour agrémenter, cette année, les rues du village de

HALTINNE

Hameaux de Strud - Muache - Haltinne

Le dimanche 12 juin 2022, de 10 à 18h

Participation entièrement gratuite

Inscriptions et renseignements :

Office du Tourisme et de la Culture, 083/670.214 – 083/670.216
renaud.etienne@gesves.be / stephanie.brahy@gesves.be

Clôture des inscriptions le lundi 2 mai

LA MAISON DU TOURISME CONDROZ-FAMENNE LANCE UN APPEL AUX CITOYENS POUR SON PROJET SENTIERS D'ART !

Vous vivez près d'une œuvre ou passez à proximité régulièrement ? La Maison du tourisme recherche des Parrains/Marraines pour ses œuvres !

L'idée ? Ouvrir l'œil 1x par mois en se rendant sur place. Une éventuelle intervention sur de petites choses mais surtout un retour vers eux en cas de soucis et des photos à l'appui.

Parrainer une ou plusieurs œuvres vous intéresse ? Contactez-les ! Vous recevrez alors la carte et la Maison du tourisme vous donnera rendez-vous pour un repas-rencontre lors de la résidence d'artistes 2022.

La résidence d'artistes 2022 de Sentiers d'Art se tiendra du 19 au 29 mai sur les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohéy et Somme-Leuze. 8 œuvres seront réalisées par des artistes belges et internationaux durant cette résidence, 5 œuvres de land art et 4 fresques.



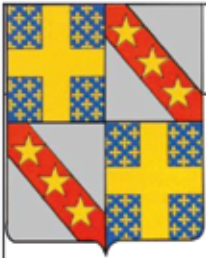
Rendez-vous pour l'inauguration le dimanche 29 mai !

Maison du Tourisme Condroz-Famenne

Place Monseu 23 5590 Ciney

086/40.19.22

info@sentiersdart.be



À la découverte du patrimoine gesvois



HALTINNE

Les fours à chaux du Ponciat - rue de Bellaire (public)



Un four à chaux est un four dans lequel les pierres calcaires sont transformées en chaux grâce à une cuisson à 900°C. Ce type de four peut fonctionner pendant 8 à 10 mois sans interruption.

Les fours à chaux du Ponciat datent probablement du 18^e

siècle et ont été rénovés en 2015. Ils ont cessé de fonctionner entre 1863 et 1864 suite à la concurrence des grandes exploitations et à l'utilisation du ciment.

Le « Ponciat » désigne le lieu-dit, venant du mot « ponticellus » signifiant « petit pont » en latin populaire.

Ces fours, dont la structure est entièrement composée de pierre calcaire, sont partiellement ancrés dans un talus. Cela permet d'accéder plus facilement aux gueulards, ouvertures supérieures des fours, situés sur la terrasse supérieure. Dans la partie inférieure, il y a quatre ouvertures en arc en plein cintre et donc quatre fours.

Le château de Haltinne et sa grille en fer forgé - rue de Haltinne 4 (privé)

Le château de Haltinne est passé dans les mains de nombreux propriétaires. En 1689, le château a été vendu à la famille de Goër de Herve qui l'a gardé pendant 123 ans.



La famille d'Aspremont de Lynden a fait l'acquisition de ce bien en 1813 et l'a ensuite vendu en 1889 à un entrepreneur, Gustave Dumont.

Une grille d'accès en fer forgé se situe à l'entrée du domaine du château de Haltinne. Une croix dorée et une étoile ornent le haut de la grille.

Léopold II, roi des Belges de 1865 à 1909, a passé une commande auprès d'un artisan de Ciney. Il souhaitait acquérir une grille d'accès en fer forgé pour le château royal de Ciergnon, situé dans la commune de Houyet. Une fois construite, ce dernier y a renoncé...

C'est alors que Gustave Dumont a décidé de l'acheter.



La partie supérieure de la grille a dû être découpée afin de retirer la couronne royale qui ornait originellement l'élément.

Cette couronne serait toujours entreposée dans les greniers du château.

Chapelle Notre-Dame de Beauraing - rue de Bellaire (privé)

Cette chapelle a été érigée en l'honneur de Notre-Dame de Beauraing.

Elle a été construite par les paroissiens de Bellaire en 1954 et inaugurée le 15 août de la même année. Sur le socle se trouve une plaque rappelant cet événement important : « Reconnaissance à Notre-Dame de Beauraing - 15 août 1954 ».

Les habitants ont amené les roches de la base de la chapelle par eux-mêmes à cet endroit. Elles ont été trouvées dans les environs. Ils n'ont d'ailleurs pas hésité à dépenser leurs propres économies afin d'acheter la statue de la Vierge au sanctuaire de Beauraing, à l'endroit des apparitions.





1. Borne-potale Saint-Roch - rue de Bouyennon 2 (privé)

Cette borne-potale a probablement été érigée au 20^e siècle en l'honneur de saint Roch qui a ensuite été remplacé par la Vierge Marie.

Le socle et la croix métallique surplombant la niche cintrée sont toujours présents, mais cette dernière

est désormais vide.



2. Borne-potale - rue de Hamel (privé)

Cette borne-potale est composée de briques rouges et, au milieu du socle, se trouve une croix en pierre calcaire. Une statuette repose toujours dans la niche.

3. Borne-potale Sainte-Barbe - rue de Hamel (privé)



Cette borne-potale en pierre calcaire a été érigée en l'honneur de sainte Barbe au 19^e siècle. À l'intérieur de la niche cintrée, se trouve une statuette de sainte Barbe portant une couronne, une épée et un ciboire. Une tour repose à ses pieds.

L'élément a été déplacé plusieurs fois depuis sa construction et une croix ornait autrefois la niche.

4. Église Saint-Joseph et Saint-Antoine - rue des Hautes Arches 1 (privé)

L'église de Haut-Bois d'influence néo-romane a été érigée en 1904 en l'honneur de saint Joseph, saint patron des artisans et des charpentiers, et de saint Antoine de Padoue, traditionnellement invoqué pour retrouver des objets perdus ou des choses oubliées, grâce aux donations du sénateur Théophile Finet.

Ce donateur est un ingénieur qui a pu montrer son talent dans différents pays du monde.

En 1900, il a construit à Jambes la célèbre fabrique de ponts et de charpentes métalliques ayant permis d'équiper différentes lignes de chemin de fer comme celles de Beyrouth-Tripoli, de Damas-Hamas...

Ce cofondateur de la Régie générale des Chemins de fer et de Travaux publics, dont le siège était situé à Paris, était également un homme politique qui a siégé au Conseil communal de Bruxelles et qui a même été élu Sénateur de l'arrondissement d'Arlon-Virton et des arrondissements de la province de Luxembourg.

Différents éléments faisant partie du petit patrimoine sont situés à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice.

Extérieur de l'église

Le caveau de la famille Finet est situé à l'arrière de l'église de Haltinne.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'extérieur de l'église tels qu'une girouette.

Intérieur de l'église

Trois vitraux se situent dans le chœur l'église et représentent saint Antoine de Padoue portant l'Enfant Jésus, le Sacré-Cœur et saint Joseph. Quatre petits vitraux se situent dans le transept et illustrent un saint martyr, probablement saint André, sainte Geneviève, sainte Thérèse et saint Luc.



D'autres éléments du petit patrimoine se situent dans l'église tels que deux plaques commémoratives rendant hommage aux héros de la Première et de la Seconde Guerre mondiale qui sont situées dans l'entrée de l'édifice, une plaque commémorative de la famille Finet, des crucifix...



5. Borne-potale Sainte-Marie - rue des Hautes Arches (privé)

Cette imposante borne-potale a été érigée en l'honneur de Sainte-Marie, probablement en 1931, par Monsieur Jules Dives. Ce fameux tailleur de pierres ayant demeuré à Gesves a également réalisé le

monument aux morts du cimetière de Gesves.

La niche en arc brisé contient une statuette de la Vierge Marie et un Christ en croix. Sous celle-ci, se trouve l'inscription « Ste Vierge Marie - Priez pour nous ».

6. Borne de limite « Les Arches » - rue des Hautes Arches (privé)

Cette borne est située à l'entrée du domaine du château des Arches. Au centre, est gravé « Les Arches ».

Le domaine du château des Arches a appartenu au baron Théophile Finet. Au 19^e siècle, grâce à la bourgeoisie et à l'aristocratie, Haut-Bois s'est développé. Quelques années plus tard, la famille Gendebien est devenue propriétaire des lieux et a engagé de nombreux habitants de Haut-Bois afin d'entretenir ses propriétés.

En 1993, un incendie a détruit le château. Aujourd'hui, les ruines sont toujours présentes.



7. Calvaire communal - rue du Chaumont (public)

Ce calvaire communal est situé dans le cimetière de Haltinne.

Il a été construit en pierre calcaire. Le Christ en croix, situé sous le porche, a disparu. Une croix métallique surplombait le toit, mais elle s'est détachée et repose désormais sur le sol.

8. Grille en fer forgé du château de Haltinne - rue de Haltinne 4 (privé)

Une grille d'accès en fer forgé se situe à l'entrée du domaine du château de Haltinne. Elle a été créée à l'origine pour le château royal de Ciergnon.



9. Église Saint-Martin - rue de Haltinne 1 (public - privé)

Cette église de style classique a été érigée en 1833 en l'honneur de saint Martin, saint patron des policiers, des soldats...

Différents éléments faisant partie du petit patrimoine sont situés à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice ainsi qu'aux alentours du lieu.

Autour de l'église

L'église est entourée du cimetière de Haltinne dans lequel il est possible d'observer d'anciennes croix funéraires en fonte ou encore le majestueux mausolée de la famille de Giv. Cette famille est originaire de Haltinne et certains de ses membres ont été des figures emblématiques du village tels que Monsieur Louis J.F. de Giv, ancien échevin de la commune de Haltinne et de la Ville d'Andenne, ancien conseiller provincial, et ancien Mayor de la garde civique mobilisée en 1839.



Dans le parc privé situé face à l'entrée de l'édifice, se trouve une pierre tombale avec l'inscription : « *Celui qui croit en moi, même fut moi, vivra et moi je le ressusciterai au dernier jour* ». Une plaque commémorative ornée du drapeau belge et du logo de l'armée secrète fournit quelques informations importantes sur le défunt : « *armée secrète Otarie - ici repose un résistant de la guerre 1940-1945 - passant salué... et souviens-toi* ».



Extérieur de l'église



Trois stèles funéraires sont insérées dans les murs de l'église, à savoir celle de Messire Nicolas Gainé, curé de la paroisse pendant 46 ans et décédé à l'âge de 82 ans en 1790, celle de Monsieur Jacques Charles Ferdinand De Goër d'Haltinne, décédé à l'âge de 79 ans en 1806, et celle de Mademoiselle Cornélie Ferdinando Joseph Théodore Agathe, comtesse d'Aspremont de Lynden et décédée au château de Haltinne à l'âge de 12 ans en 1836.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'extérieur de l'église tels que deux plaques commémoratives rendant hommage aux héros de la Première et de la Seconde Guerre mondiale qui sont situées à quelques mètres de l'entrée de l'édifice ou encore une girouette située sur le toit.



Intérieur de l'église



Douze vitraux se situent dans la nef de l'église et représentent sainte Thérèse, l'Enfant Jésus de Prague, le Sacré-Coeur, saint Éloi, sainte Marie, sainte Joséphine, saint Martin, saint André, Notre-Dame de Lourdes, saint Antoine de Padoue et l'Enfant Jésus ainsi qu'un autre saint caché par du mobilier.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'intérieur de l'édifice tels qu'un crucifix ou encore un orgue.

10. Fours à chaux du Ponciat - rue de Bellaire (public)

Les fours à chaux du Ponciat datent probablement du 18^e siècle et ont été rénovés en 2015. Ils ont cessé de fonctionner entre 1863 et 1864 suite à la concurrence des grandes exploitations et l'utilisation du ciment.



11. Chapelle Notre-Dame de Beuraing - rue de Bellaire (privé)

Cette chapelle a été érigée en l'honneur de Notre-Dame de Beuraing par les paroissiens de Bellaire en 1954 et inaugurée le 15 août de la même année.

12. Borne de Bellaire - Tour de Muache (privé)

Cette borne a été construite au 17^e siècle et signalait la limite entre Haltinne, au nord, et Sclayn, au sud. Les autres bornes ont disparu et il ne reste que cette borne, la numéro 9.

Sur l'élément, sont gravés la lettre « h » du côté nord, la lettre « s » du côté sud et le chiffre « 9 ».

13. Four à pain - Tour de Muache (privé - public)

La propriétaire raconte que ce four à pain existait déjà au 19^e siècle.



Dans sa jeunesse, il était situé dans la propriété de la maison d'en face et a été déplacé par son père à l'endroit actuel. Sa mère et elle aimaient l'utiliser pour faire du pain, mais surtout des tartes !

Il fonctionnait d'ailleurs encore il y a une trentaine d'années.

14. Église Notre-Dame du Mont Carmel - rue de Muache 9 (public)

L'église romane Notre-Dame du Mont Carmel de Strud date des environs de 1100.



Différents éléments faisant partie du petit patrimoine sont situés à l'extérieur et à l'intérieur de l'édifice.

Extérieur de l'église

Une girouette est située sur le toit du clocher de l'église. Le coq de la girouette a été remplacé en 1971, car l'ancien était criblé de balles.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'extérieur de l'édifice tels que deux plaques commémoratives rendant hommage aux héros de la Première et de la Seconde Guerre mondiale qui sont situées à quelques mètres de l'entrée de l'église.

Intérieur de l'église

La porte d'entrée est ornée de vitraux reprenant l'inscription « Ave Maria » et les vitraux de l'une des annexes représentent des fleurs. La nef est quant à elle décorée de vitraux représentant sainte Marguerite, sainte Thérèse, saint Roch, saint Louis de Gonzague, saint Antoine de Padoue, sainte Adèle, sainte Begge, Notre-Dame du Mont Carmel, sainte Barbe, sainte Brigitte, sainte Marguerite-Marie, saint Vianney, saint Remacle et saint Gérard Majella.

D'autres éléments du petit patrimoine se situent à l'intérieur de l'église tels que des sépultures, des crucifix...



15. Chapelle Notre-Dame de la Salette - rue de Strud (privé)

Cette chapelle a été érigée en 1895, comme l'indique le cartouche millésimé de 1895 situé au-dessus de la porte d'entrée, en l'honneur de Notre-Dame de la Salette.

Elle a été construite sous les ordres de la famille Hubeaux en remerciement d'une grâce obtenue, à savoir la guérison de l'un de leurs proches, victime d'un accident.

16. Chapelle « d'amon Thibaut » - à l'angle de la rue de Strud et de la rue de Muache (privé)

Cette borne-potale surplombée d'un Christ en croix a été érigée entre 1885 et 1895 par la famille Thibaut.



Une collecte de fond a été organisée afin que cette famille puisse construire cette « chapelle » en remerciement à Notre-Dame du Perpétuel Secours pour une grâce obtenue, à savoir la naissance d'un fils après avoir eu sept filles ! Elle est encore aujourd'hui appelée « tchapèle dè mon Thibaut » ou « chapelle d'amon Thibaut ».

Un banc en bois était autrefois posé devant l'élément pour prier. Il était communément appelé « le banc des chômeurs ».

Dans les années 60, la niche de la borne-potale a été remplacée et la statue a été changée suite à un vol.

17. Chapelle du Sacré-Cœur - à l'angle de la rue des Raspailles et de la rue de Bonneville (privé)

Cette chapelle a été érigée en 1941 en l'honneur du Sacré-Cœur qui est une dévotion catholique au cœur du Christ montrant l'amour divin de Dieu et sa dévotion envers les hommes.

Elle a été construite afin de remercier le Sacré-Cœur du retour de guerre des fils Goffin, Armand et Gérard, et du fils Tonglet, Antoine. Ils étaient militaires et, durant la campagne des 18 jours, invasion de la Belgique par les Allemands au mois de mai en 1940, ils ont été emprisonnés dans un stalag allemand, camp ordinaire réservé aux prisonniers de guerre. Par chance, ils sont revenus sains et saufs.



18. Calvaire de Han - à l'angle de la rue du Piroy et de la rue des Raspailles (privé)

Les mineurs de « Tienne de Han » ont construit ce calvaire en 1905 à la demande du curé Jean-Baptiste Servais. À cette époque, le calvaire était utilisé comme quatorzième station lors du Chemin de Croix du Vendredi saint.



19. Puits - rue de Han (privé)

Ce puits est situé en bord de voirie. Le haut de la façade avant est composé de briques rouges et le bas est en pierre calcaire. La roue du puits est toujours présente.



20. Potale de la Vierge - rue de Goyet (privé)

Une statuette de la Vierge et deux chandeliers reposaient dans la niche cintrée de cette potale. Ces éléments ont disparu. Cela ferait plus de 50 ans que la niche est vide. Sous la niche, est gravé «



1822 ».

21. Fontaine-abreuvoir - rue de Strud 6 (privé)

Cet abreuvoir a été construit au 19^e siècle. Il servait pour les chevaux et était alors alimenté par le ruisseau de Labas.

Aujourd'hui, il n'est plus utilisé. Une potale a été ajoutée au centre de l'élément.



22. Chapelle Notre-Dame de Lourdes - rue de Strud (privé)

Cette chapelle a été érigée en 1875 en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes comme l'indique l'inscription gravée au-dessus de l'entrée « Notre-Dame de Lourdes P. P. N. qui avons recours à vous - 1875 ».

Elle a été construite en remerciement à grâce obtenue par Jeanne Loise.

Jusqu'en 1991, elle a servi de reposoir lors des processions à Notre-Dame du Mont Carmel.



CHOÛTOZ ONE MIÈTE : UNE NOUVELLE ÉMISSION DE QUALITÉ, BILINGUE WALLON/FRANÇAIS, SUR LA CHAÎNE RÉGIONALE : MATELE !

Chôutoz one miète, c'est **tous les 15 jours, le mercredi à 18h25** sur Matélé. Cette nouvelle 'émission en wallon est également en ligne sur leur site et des extraits de l'émission sont proposés sur leurs réseaux sociaux (page matélé et **page magma**). Vous pouvez donc écouter en direct ou en différé à votre meilleure convenance !

La plupart des séquences sont sous-titrées en français. Quand ce n'est pas le cas, une brève explication en français accompagne le propos. "Aujourd'hui, il s'agit de programmer des émissions qui attirent le public en plus des activités de théâtre ou de folklore. Nous ne voulons plus que la langue wallonne soit exclusivement réservée aux farces, aux blagues, aux comédies, aux parodies, aux sketches, aux chansons populaires ou à la grosse rigolade !", explique Arnaud Wyhar.

Arnaud sillonne donc la région avec son complice caméraman Michaël Danse, pour rencontrer des personnes de qualité capables de présenter leur sujet en wallon et les enregistrer.

Déjà entendu :

Milo Dardenne, le peintre nous a expliqué, en wallon, pourquoi et comment se fait le processus de création chez lui.

Il a également présenté le livre édité par la Province sur ses croquis, intitulé "Milo croque l'Ardenne". Dit dans notre langue dialectale, c'est tout simplement savoureux.

Jean Germain, spécialiste sovetois de toponymie, d'histoire et du wallon, est présent de manière récurrente dans l'émission, pour notre plus grand bonheur. Grâce à lui, nous en apprenons sur les légendes, les expressions mais aussi sur la signification des mots en wallon.

Joëlle Spierkel, cette gesvoise sicrijheuse e walon, sipotêye «li curieuse agaesse», très active et créative pour maintenir le wallon dans notre quotidien, fait partie des Rêlis Namurwès et enseigne l'écriture en wallon. Avec ses élèves, ils présentent à l'émission une série de textes d'auteur mais aussi des créations personnelles comme par exemple, "Bia lingadje d'èmon nos-ôtes", la traduction et adaptation en wallon namurois (par Chantal Denis) de "la langue de chez nous" d'Yves Duteil.

Dates des prochaines séances : 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin

Si vous connaissez des initiatives pour mettre en valeur la langue wallonne, si vous souhaitez connaître l'origine d'une expression ou d'un nom de rue, si vous connaissez des chansons ou des poèmes en wallon, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse mail: wallon@matele.be.



ÉVÉNEMENT MANGA MANIA À LA BIBLIOTHÈQUE DE GESVES !

La bibliothèque, en collaboration avec la Province de Namur et le club ados, est en train de vous concocter une journée consacrée au manga et à la culture japonaise. Pour ce faire, nous découvrons, au fil des mois, les éléments marquants de la culture asiatique et nous décortiquons les types de mangas au fil de nos découvertes avec les jeunes.

En mars, c'était donc une plongée dans le Japon, à travers sa culture mais aussi sa gastronomie. Un franc succès, et un engouement partagé avec les 10 adolescentes fréquentant assidûment le club ados.

Pour l'événement Manga Mania, cochez le 29 juin dans votre calendrier.

Le programme arrive bientôt, il y en aura pour les petits et les grands !

La publicité et le menu de cette journée sera élaboré avec les jeunes !



UN COURS DE DANSE CONTEMPORAINE À GESVES ?

La danse contemporaine est une danse actuelle pour bouger, apprendre à connaître son corps, sa respiration et être à l'écoute de ses sensations. C'est un espace de créativité en mouvement.

La commune et le conservatoire de Ciney s'interrogent sur l'intérêt du public d'avoir un cours de danse contemporaine à Gesves. Pour en savoir plus sur ce que le conservatoire propose, vous pouvez visiter le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=HOZS0Dg0ww&list=PLV-2eecgMon59jRly8OJYxYk-poDUeU6KE>

Nous pourrions organiser trois sections une fois par semaine (soit à Gesves, soit à Faulx-les Tombes) :

- 7 à 12 ans
- 12 à 18 ans
- Adultes

Vous êtes intéressés ?

Répondez à l'enquête en envoyant un mail à renaud.etienne@gesves.be avec :

- votre nom et prénom
- La section qui vous intéresse
- Lieu et tranche d'âge



APPEL À PROJETS « JEUNES »

Les jeunes gesvois ont des idées pour améliorer la qualité du « vivre ensemble ». Ils l'ont encore prouvé lors de la dernière édition du festival « vidéos » d'octobre 2021 !

Plus d'une centaine de jeunes ont partagé à travers leurs vidéos leur envie mais aussi la chance qu'ils ont de vivre à Gesves parce qu'il y a une belle bibliothèque, des kermesses, un hall sportif, des terrains de foot et des clubs d'équitation, des plaines de jeux et des plaines de vacances.

Nous avons pu nous rendre compte que plusieurs demandes pouvaient trouver réponse à Gesves, mais si les jeunes ne le savent pas, c'est que la communication est à revoir comme pour les demandes à propos du tennis ou du badminton.

Dans ce qui manque, certains projets sont impossibles à mettre en œuvre pour une « petite commune » parce que ça coûte trop cher comme par exemple : une piscine publique, une patinoire à Noël ou un parc d'attraction aquatique.

D'autres idées rejoignent les priorités des élus ou de l'administration et donc font partie des projets déjà existants dans la commune : une meilleure sécurité pour les usagers faibles sur les voiries, protection de la nature et des animaux, les actions « grand nettoyage » pour une commune plus propre, un événement Manga Mania (voir article Biblio), ...

Mais il reste encore plein d'idées qui ne sont pas encore mises en œuvre : des engins de sport dans les plaines de jeux, un mur d'escalade au hall, des espaces de convivialité au cœur des villages, un espace base-ball, des locations vélos enfants, un parcours « sportif » dans les bois, un tournoi de toupies, ...

En réponse à ces demandes, le Conseil Communal a voté à l'unanimité un nouveau budget participatif de 10 000 euros pour les projets « jeunes sportifs ». Alors qu'attends-tu pour trouver des amis et proposer un projet ?

Programme en page 31.

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans
le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Marielle MOSSIAT**
se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

AÎNÉS

Invitation à la population
(+ de 65 ans)

Théâtre wallon

Dimanche 15 mai 2022 à 15 heures*

Dji dis ça èt dji n'dis rén

Une comédie en 3 actes de Nadine MODOLO

Une organisation de la Commune de
Gesves, en collaboration avec la troupe
théâtrale de Faulx-Les Tombes

Modalités pratiques:

- Entrée gratuite
- Réservation obligatoire auprès de nathalie SEINE - 083 670 202 - nathalie.seine@gesves.be
- Adresse: salle l'Union, rue André Collard 2 à 5340 Faulx-Les Tombes

*en fonction du nombre de réservations, possibilité de 2 représentations

RÉPERTOIRE DES ASSOCIATIONS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE LA COMMUNE DE GESVES

L'année dernière, nous avons édité un répertoire des associations et des acteurs économiques de la Commune de Gesves.

Il est déjà temps de sortir une nouvelle version afin de garder les données à jour.

La distribution est prévue dans le courant du mois de juin.

Si vous êtes un nouvel acteur économique, une nouvelle association sur le territoire gesvois, ou que vous voyez que vous n'êtes pas renseigné et que vous souhaitez apparaître dans la prochaine édition, n'hésitez pas à envoyer un mail avec toutes vos coordonnées avant le 6 mai 2022 à stephanie.brahy@gesves.be.



MONCONDROZ.BE : PLUS DE VISIBILITÉ POUR LES ENTREPRENEURS LOCAUX



Moncondroz est un portail entièrement gratuit mis en place par le GAL Pays des Condruses (7 communes du Condroz liégeois). A l'initiative des GAL Tiges & Chavées et Condroz-Famenne, le portail vient d'être étendu à 7 communes du Condroz namurois : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze.

Plus qu'un simple répertoire, MonCondroz.be donne l'opportunité aux entrepreneurs/indépendants des 14 communes condrusiennes de communiquer sur leur entreprise en person-

nalisant leur propre page avec une présentation de leur activité, leurs actualités, nouveaux produits et ou services, promotions, horaires, photos et vidéos. Si vous êtes entrepreneur/indépendant et que vous n'y figurez pas encore, n'hésitez pas à vous inscrire ou à nous contacter : tiges-chavees@moncondroz.be

Moncondroz donne ainsi l'occasion aux citoyens de mieux connaître les entrepreneurs travaillant au sein de leur commune, et tout leur savoir-faire.

Une classification par catégorie et sous-catégorie permet aux utilisateurs de trouver rapidement ce qu'ils cherchent. Une recherche par mots-clés et/ou par badges est aussi possible. Par exemple, le badge BIO identifie rapidement les producteurs BIO de la région.

- ✓ Vous êtes apicultrice, boulanger, maçon, gérante de banque ? Vous avez toutes et tous votre place sur MonCondroz.be.
- ✓ Vous cherchez une maraîchère, un plombier, une architecte près de chez vous ? MonCondroz.be vous propose un répertoire des activités professionnelles.

Faites vivre l'économie locale ! www.moncondroz.be

LE CPAS VOUS INFORME

PERMANENCE JURIDIQUE ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates :
5 mai et 2 juin 2022

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers



CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES HANDICAPÉES

Vous êtes en situation de handicap ? Votre avis nous intéresse !

Après approbation du Conseil Communal, sachez que depuis le 11 janvier 2022 un Conseil Consultatif des Personnes Handicapées (CCPH) s'est constitué.

Alors qu'est-ce qu'un CCPH ?

Ici dans ce groupe, chaque membre est touché de près ou loin par cette cause et ont choisi comme objectif d'émettre des projets concrets pour soutenir les personnes en situation de handicap visible ou non visible au sein de notre commune.

Les missions d'un CCPH :

Donner l'opportunité aux personnes en situation de handicap d'exprimer leurs opinions, leurs suggestions ou préoccupations.

Assurer la défense des intérêts des personnes en situation de handicap.

Sensibilisation la population.

Favoriser l'inclusion.

Notre CCPH est composé de 9 membres. Une photo suivra dans le prochain numéro.

Nous profitons de cet article, pour lancer un appel. Nous souhaitons recenser les personnes en situation de handicap visible ou invisible sur la commune. Et ce afin de répondre au mieux à leurs besoins.

Alors en toute discrétion vous pouvez soit joindre madame Marion MANCEL Cheffe de projet du PCS par téléphone au 083/670.344 ou par mail pcs@gesves.be soit madame Nathalie PISTRIN Présidente du CCPH au 0477/39.16.30 ou par mail nathalie.pistrin@gmail.com

COMPAGNONS DU SAMSON



Les Compagnons du Samson, le service de réinsertion socioprofessionnelle par le maraîchage, vous propose **des légumes et des fruits BIO toute l'année !**

Nos paniers de fruits et légumes

Vous avez envie de vous laisser porter et de (re)découvrir des légumes, abonnez-vous à nos paniers ! Un abonnement annuel + le choix entre trois formats de paniers + des légumes de saison et de qualité ? Rendez-vous sur notre site pour plus d'info.

Ouverture de notre petit magasin

Dès le 6 avril : ouverture de notre petit magasin juste à côté de la blanchisserie du Samson. Fruits et légumes BIO, produits wallons (jus, chips, bocaux, chocolat, ...). Bienvenue tous les mercredis (sauf fériés) entre 13h30 et 16h30 ! Paiement en liquide uniquement.

Nos plants BIO

Deux dates à retenir pour faire le plein de plants BIO chez les Compagnons : **Mercredi 27 avril et samedi 30 avril de 10h à 17h.** Piments et poivrons, aubergines et une vingtaine de variétés de tomates, courges de toutes sortes, courgettes, concombre, melons, pastèques.

Nous contacter : 0478 78 38 30 - lescompagnonsdusamson@hotmail.be - www.lescompagnonsdusamson.com

REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves :

- ❖ La table de Malou, Ann Chrystel HENET - 0477/69 38 63
latabledemalou@gmail.com
la-table-de-malou.eatbu.com
- ❖ Aux Goûts des Jours, Olivier Plessy - 0472/35 35 20
info@auxgoutsdesjours.be
auxgoutsdesjours.be/vos-repas-a-domicile
- ❖ L'Olivail - 081/ 58 33 33 du lundi au vendredi : de 9h à 14h
olivail.be/fr/repas-a-domicile

DONS DE LIVRES
POUR LE FOYER SAINT-ANTOINE

Le Foyer Saint-Antoine cherche constamment à renouveler sa bibliothèque interne. Nous recherchons uniquement :

- romans
- récits et vie
- bibliographies
- témoignages
- récits de voyage

Livres de poche bienvenus.

A déposer au Foyer en semaine ou le week end : rue de Mozet n°1 à Goyet francoise.lesuisse@cpas.gesves.be

CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2022

1. QUI Y A DROIT ?

- ✓ 1ère catégorie : **Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM)**
NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième catégorie.
- ✓ 2ème catégorie : **Les ménages à revenus limités.**
- ✓ 3ème catégorie : **Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.**

2. CONDITIONS

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour le **gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour le **gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Monsieur Frédéric SIMON au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be

PLAN DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS 202 A L'ATTENTION DES GESVOISES ET GESVOIS !

Depuis 2016, notre Commune est dotée d'un plan de stérilisation des chats errants et de crédits budgétaires pour permettre ces stérilisations par des vétérinaires du territoire.

Concrètement, toute personne du territoire qui constate la présence régulière d'un chat errant aux abords de sa propriété peut demander l'intervention de la Commune pour la stérilisation de ce chat (**dans les limites des budgets disponibles**).

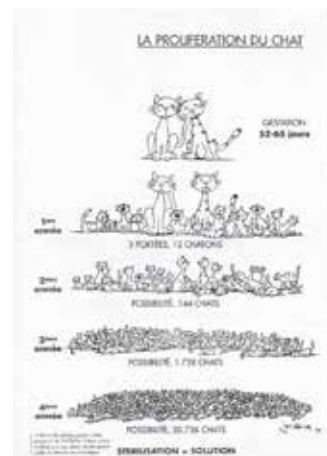
Pour cela il faut :

- Venir à l'Administration communale (Service des Finances) pour retirer un exemplaire du formulaire qui devra être transmis au vétérinaire ;
- Attraper le chat errant (par ses propres moyens et, si nécessaire, via une cage de capture de la Commune) et l'emmener chez un de nos vétérinaires conventionnés :
 - **Gesves** : Docteur DEBARSY T. M. Rue Monjoie, 17 Tél : 083/67.77.50
 - **Gesves** : Docteur FIEUW C. et Docteur LEDOUX F. Chaussée de Gramptinne, 130 Tél : 083/37.08.90
 - **Faulx-Les Tombes** : Docteur DAUBE V. (VET33) Chaussée de Gramptinne, 58A Tél : 081/43.41.30
 - **Mozet** : Docteur GOVAERTS N. Rue de Mozet, 2 Tél : 0473/19.38.26
- Relâcher le chat errant à l'endroit où celui-ci a été capturé.

Quelques précisions utiles :

- Aucun frais ne vous sera réclamé, le vétérinaire qui s'occupe de la stérilisation envoie sa facture à l'Administration communale ;
- Dans le cadre de ce plan, l'Administration communale ne prend en charge QUE les chats errants ; tout chat domestique sera automatiquement refusé par le vétérinaire ;
- Les chats errants capturés seront stérilisés. Il n'y aura, éventuellement, euthanasie, que si l'état du chat errant est dans un état de santé tel que le vétérinaire jugera une stérilisation tout à fait inutile.

Pour plus d'information, nous vous invitons à prendre contact avec Mme Ingrid CAUWERS par téléphone au 083/670 207 ou par mail à l'adresse ingrid.cauwers@gesves.be



POLICE – SÉCURITÉ - MOBILITÉ

QUELQUES NUMÉROS À RETENIR...



Police

POLICE de Gesves

Adresse : Chaussée de Gramptinne, 110 à 5340 GESVES

Appel général : 083/670.310
fax 083/670.315

Bureaux accessibles au public : le lundi et vendredi de 8h00 à 12h00 et le mercredi de 15h00 à 19h00

POMPIERS

Poste de secours d'ANDENNE

Adresse : Avenue Reine Elizabeth 150 - 5300 Andenne
Tél : 081/32.52.00

<https://www.iemergencyweb.be>



APPELS URGENTS UNIQUEMENT !

112 pour les pompiers & les ambulances
101 pour la police



QUE FAIRE SI VOUS VOYEZ DES RATS...

Le printemps est la période propice à la multiplication des nuisibles comme les rats.

Les communes ont des obligations en matière de police, de propreté publique, de salubrité, de sécurité, de sûreté et de tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics. Cela signifie concrètement que lorsque la présence d'un ou de plusieurs animaux est susceptible de poser un problème de salubrité publique, la Commune est tenue de prendre une mesure pour faire disparaître ce trouble.

Pour que la commune soit tenue d'agir, il faut que le trouble soit public, c'est-à-dire qu'il ait des répercussions sur le domaine public. Ainsi, lorsqu'une personne se plaint auprès de la commune qu'elle a des cafards ou des rats sur sa propriété, sans que d'autres lieux soient concernés, la commune n'est pas tenue d'agir. Toutefois, si des rats se promènent dans les égouts et les caniveaux, la commune doit intervenir.

Conseil : comme tout animal, le rat a besoin d'eau et de nourriture. Dès lors, pour ne pas lui laisser de chance d'en trouver, vous devez protéger ou vous débarrasser de vos poubelles, déchets ou nourriture pour animaux domestiques de façon à ce que les rats ne puissent les atteindre. Il est également conseillé d'installer une protection ou un colmatage d'éventuelles fissures dans les murs pour éviter d'attirer les rats dans les locaux.

Si vous constatez la présence de rat :

- Sur le domaine public, nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat du service travaux au 083 670.209 ou par mail travaux@gesves.be.
- Dans votre propriété : vous trouverez des systèmes de luttres contre ces rongeurs dans les quincailleries de la région.



CIRCULATION EN FORET : VEILLEZ À RESPECTER LE CODE FORESTIER

Avec l'arrivée des beaux jours, vous souhaitez vous **promener ou pratiquer certaines activités sportives en forêt wallonne** ? La circulation en forêt se fait sur les voies publiques (sentiers, chemins, routes). Hors voiries ouvertes au public, le propriétaire détermine les possibilités d'accès.

Le **code forestier** régleme la circulation en forêt avec 2 objectifs : protéger la forêt comme un milieu naturel et permettre la cohabitation la plus harmonieuse possible entre les différents usagers de la forêt. Le **Département de la Nature et des Forêts (DNF) du SPW** veille au respect de ce code forestier.

Quelques **règles de base** : ne quittez pas la voirie publique, tenez les chiens en laisse, évitez de perturber la quiétude, ni feu, ni bivouac (sauf dans une aire prévue à cet effet).

Distinguez sentier, chemin et route :

- **Sentier (<1m)** : largeur nécessaire à la circulation d'un piéton. **Seuls les piétons** ont accès aux sentiers ;
- **Chemin (>1m)** : généralement en terre ou empiérement. Outre les piétons, les **cyclistes, cavaliers, attelages** ont accès aux chemins ;
- **Route** : largeur d'un véhicule minimum et revêtement induré (pavées, goudronnées, bétonnées ou asphaltées). Les **véhicules à moteur n'ont accès qu'aux routes**.



Les voitures, motos et quads, ne peuvent donc pas circuler en forêt sur les chemins et sentiers.

L'ÉCOLE À VÉLO, UN COUP DE POMPE À CARBONE !

Entre mars et juin, les **élèves de 5e et 6e primaire** de toutes les écoles de la commune de Gesves, ainsi que ceux du **1er degré secondaire** de l'École citoyenne, vont suivre des **formations vélo**. Celles-ci ont pour objectif de leur apprendre à se déplacer à bicyclette de manière autonome à proximité de leurs établissements scolaires respectifs. Dispensé par l'association ProVélo, cet apprentissage théorique et pratique sera couronné par le passage du « **Brevet du cycliste** » qui valide leur aptitude à utiliser leur bicyclette dans la circulation avec un maximum de sécurité.

Ce projet, lancé à l'initiative de la Commission citoyenne pour le climat, a pu voir le jour grâce au soutien financier de la Province de Namur et de la Commune de Gesves. Il a reçu un accueil enthousiaste de la part des directions de toutes les écoles et des équipes enseignantes concernées. Merci pour cet engagement !

Appel aux volontaires

Concrètement, les différentes journées de formation sont organisées sous la supervision des enseignant(e)s et des moniteurs de ProVélo. Un peu de renfort extérieur sera néanmoins indispensable lors des matinées où se dérouleront les tests de validation finaux du Brevet.

- Pour l'école de L'Envol à Faulx-les-Tombes : **mardi 3 mai**
- Pour l'école René Bouchat à Gesves : **mercredi 11 mai**
- Pour l'école de La Croisette à Sorée : **vendredi 20 mai**
- Pour l'école Saint-Joseph à Gesves : **vendredi 3 juin**

Merci aux personnes qui peuvent se rendre disponibles pour sécuriser les carrefours situés sur les différents parcours tests lors de l'une de ces matinées de se faire connaître auprès des enseignant(e)s concerné(e)s ou en envoyant un e-mail à djaitwo@gmail.com

Les infos pratiques vous seront communiquées par la suite.

A l'école à vélo : mercredi 8 juin

Histoire de marquer le coup, un événement commun est organisé le mercredi 8 juin. **A cette occasion, ces jeunes cyclistes diplômés seront invités dans la mesure du possible à se rendre à l'école à vélo !** Cochez déjà cette date dans vos agendas ! Les parents ou grands-parents qui le souhaitent peuvent également prendre part à cette journée de mobilité douce en jouant les accompagnateurs de ces groupes, ou en se rendant personnellement à l'école autrement qu'en voiture. Un délicieux croissant, un café chaud ou un jus de fruit vous accueilleront à l'arrivée ! Aucune obligation, bien sûr, il s'agit juste d'une invitation ;o)

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large d'encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture dans nos villages. Ceux-ci sont complémentaires dans un contexte où les dérèglements climatiques mais aussi l'envolée des prix de l'énergie nous contraignent à repenser notre mobilité. Chaque usager, enfant ou adulte, doit pouvoir trouver sa place sur nos routes et s'y déplacer de manière sûre, dans le respect mutuel.

Pour renforcer cette dynamique, d'autres projets et idées sont dans l'air : Repair vélo, Vélobus, bourse aux vélos...

L'antenne locale du GRACQ (gesves@gracq.org) et la Commission cyclistes de la commune (pollec@gesves.be) réfléchissent de leur côté aux infrastructures et itinéraires cyclables à déployer pour faire progressivement de Gesves un territoire « cyclistes friendly ».

N'hésitez pas à vous joindre à ces initiatives !





Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35

SV SOINS

VINCENT NAISSE - SANDRINE MOUTHUY
081/30 36 16 - 0476/78 94 53

info@svsoins.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**



Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

**Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard,
Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne,
Andenne et environs**

Agréé toutes mutuelles.

A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3 5340 Faulx-les-Tombes



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be

info@pf-thierrycals.be

085 / 61 14 39



FUNÉRARIIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



BOULANGERIE PATISSERIE

TEA-ROOM

SPECIALITES :

BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE

Tél :
083/677 206

145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux
et achats !

point S

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30 - Samedi : de 8h00 à 12h00

Agréé
leasing



- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES

Nous vous accueillons au : 5, Baty Pire - Gesves depuis le mardi 13 juillet 2021

QUELQUES RÉALISATIONS ET TRAVAUX EN COURS....



Plantation d'une haie à la route d'Andenne à Faulx-Les Tombes par les élèves de l'école de l'Envol (opération menée par le GAL, en collaboration avec le service espaces verts)



Plantation d'une haie à la rue Léon Pirsoul à Haltinne



Remplacement du ponton au gué du Samson (abbaye de Faulx-Les Tombes)



Implantation d'une clôture de 450 m sur un sentier public à Mozet



Plantation d'une haie rue des Bonniers à Gesves



Travaux sur le site des Grottes de Goyet (sécurisation des falaises, rénovation et aménagement des locaux, entretien des abords)



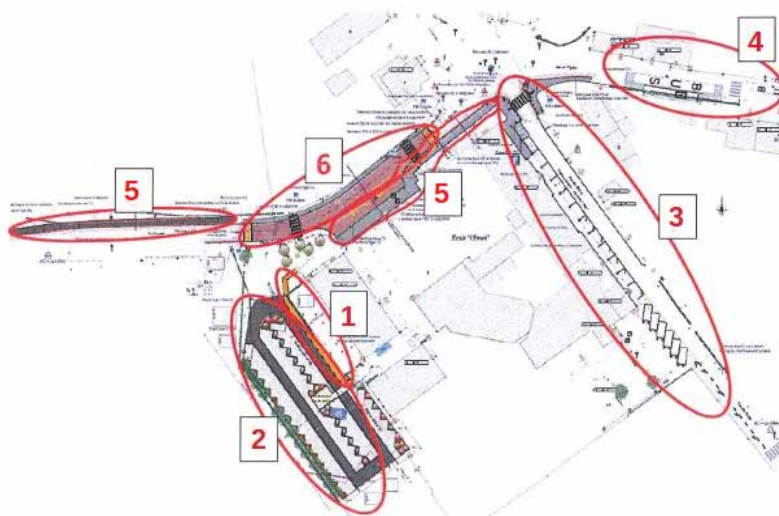
TRAVAUX AUTOUR DE L'ÉCOLE DE L'ENVOI

Depuis fin novembre, les travaux autour de l'école de l'Envol, la crèche et la Maison de l'Entité sont en cours afin de sécuriser les cheminements, créer un dépose minute, améliorer et étendre les parkings vu les problèmes de circulation aux heures d'affluence.

Les travaux subsidiés par la Région wallonne étaient prévus pour une durée d'environ 100 jours ouvrables. Des aléas météorologiques et techniques entraînent toutefois une augmentation de ces délais.

Les travaux sont prévus en 6 phases, certaines se déroulent durant les périodes de congés scolaires :

1. Rue de la Goyette : création d'un cheminement piétons donnant accès à la crèche : réalisé
2. Parking arrière de la Maison de l'Entité : amélioration et extension du parking (la crèche reste accessible par le haut, accès situé entre la Maison de l'Entité et l'École et par le cheminement piétons créés au cours de la phase précédente) : en cours (retard pour causes techniques)
3. Rue des Ecoles : aménagement des trottoirs donnant accès au passage piétons
4. Rue de l'Eglise : création d'un arrêt de bus TEC
5. Rue de la Goyette : création d'un parking longeant la voirie, de trottoirs et mise en place des éléments linéaires (en principe pendant les congés de Pâques)
6. Rue de la Goyette : création d'un plateau (exécution planifiée pendant les vacances d'été 2022)



FINANCES COMMUNALES

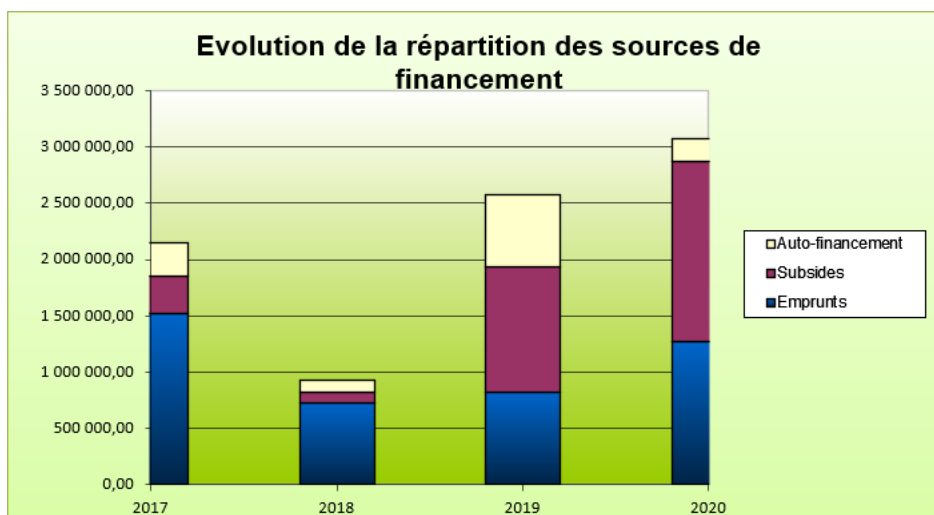
FOCUS SUR LES SUBSIDES

Le saviez-vous ? La réalisation des projets communaux est possible grâce à 3 sources principales de financement :

- **Les fonds propres de la commune (auto-financement).** Malheureusement, à Gesves, les fonds propres et les réserves sont quasiment inexistantes. Des efforts sont réalisés au quotidien pour dégager des marges de manœuvre budgétaires. Le chemin est encore long pour ce faire mais des indices positifs sont perceptibles dernièrement. Ainsi, les deux derniers comptes étaient en boni tandis que la trésorerie s'améliore (pour la première fois depuis très longtemps, le compte en banque de la commune est repassé en positif en janvier 2022 !).

- **L'emprunt auprès des banques.** Le recours à l'emprunt est balisé par la Région wallonne : une commune peut emprunter maximum 200€ par an et par habitant pour financer ses projets. Cela étant, le Collège communal cherche à réduire le recours à l'emprunt dès que possible, car le taux d'endettement de notre commune est très élevé : près de 17% de nos dépenses courantes sont consacrés au remboursement des emprunts auprès des banques, alors que dans les communes wallonnes comparables ce chiffre s'élève à 10%. Nous sommes, avec la Ville de Namur, la commune la plus endettée de l'arrondissement. Notre objectif est de réduire cet endettement en dégageant plus de fonds propres et en ayant recours aux subsides.

- **Les subsides.** Dans notre situation, l'obtention de subsides de la part des autorités supérieures est essentielle pour nous permettre de réaliser un maximum de projets, de l'aménagement des routes à la construction de nouveaux logements publics en passant par la construction du nouveau terrain de foot ou de l'isolation des bâtiments publics. Cela nécessite notamment de répondre à des appels à projets, par exemple auprès de la Région wallonne. A cet égard, nous nous réjouissons de constater une part de plus en plus importante de subsides dans le financement, comme le montre le graphique ci-dessus.



Vous souhaitez en savoir plus sur les finances communales ? Nous sommes à votre disposition !



**TOURNOI DE PETANQUE
 SAMEDI 14 MAI 2022**

Où ? Sur la place de Faulx-les-Tombes.
 Parties à 4 tours en **TRIPLETTES formées**.
 Le nombre d'équipes est limité à **24**.
 Inscription possible du **02 au 12 Mai 2022** par mail ou gsm.

Annej.demartin@gmail.com
 0474/572586

Dernières inscriptions possible sur place, dès 13h15, si le quota du nombre d'équipes n'est pas atteint.
 La participation est fixée à **18Euros** par équipe
 Première boule à **14h00**.
 Lots pour tous.
 Petite restauration prévue.

BALADES DOMINICALES EN AVRIL 2022

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.



Dimanche 24 avril : départ à 14 heures à l'esplanade (Citadelle de Namur).

Renseignements : Eliane : 081/570.203 - Yves : 0475/72.94.26

TODI DJON.NES

**Repas de printemps
 Samedi 23 avril 2022 à partir de 12h30**

Après deux années d'absence, voici de retour notre remarquable repas de printemps qui sera concocté par Ann Chrystel Henet et avec Denys Gigot pour animer ce beau moment de convivialité

Inscriptions (validées après paiement sur le compte des Todi Djon.nes **BE32 068-0682370-02**): auprès de Maggi LIZEN (0476/43 29 57) pour le 16 avril au plus tard.

Participation aux frais : **35 €**.

Menu

Cocktail et son Assiette de mises en bouche :
 (Cappuccino aux champignons des bois, Bœuf mi-cuit mayonnaise aux poivrons, Crème brûlée camembert spéculos, Macaron au foie gras, Scampi thaï)

Cannelloni saumon scampi ricotta épinard

Trou normand

Volaille farcie à l'italienne, purée aux tomates séchées, légumes du sud

Dessert servi en trilogie :
 (Gâteau 3 chocolats, Panna cotta fruits rouges, mini-éclair)

Café

SEMAINE NATAGORA
DU 25 AVRIL AU 1ER MAI 2022

Conférence : Mon jardin biodiversité
par Georges Abts - Coordinateur réseau Nature Natagora
LE MARDI 26/04 DE 20H À 22H

Balade lecture de paysage
LE MERCREDI 27/04 DE 14H À 17H (SANS POUSETTE)
LE SAMEDI 30/04 DE 14H À 17H (AVEC POUSETTE)

Animations "Engrais verts"
LE MERCREDI 27/04 DE 15H30 À 17H

Exposition nature :
LE MERCREDI 27/04 DE 13H À 18H : VISITE LIBRE
LE SAMEDI 30/04 DE 13H À 18H : VISITE LIBRE
LE DIMANCHE 01/05 DE 13H À 18H : VISITE LIBRE

Visite de jardins labellisés
LE SAMEDI 30/04 DE 10H À 12H
LE DIMANCHE 01/05 DE 14H À 16H

Equilibre au jardin
L'élevage de coccinelles
LE SAMEDI 30/04 DE 14H À 16H

L'Aube des Oiseaux
LE DIMANCHE 01/05 DE 08H À 11H

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :
stephanie.brahy@gesves.be - 083/670.216
Chaque activité a un nombre limité de participants.
Le lieu varie en fonction de l'activité. Il sera précisé lors de l'inscription.

Un budget participatif de 10.000€ pour des projets jeunes à Gesves.

Le budget participatif est un dispositif qui permet aux groupements d'au moins 3 jeunes domiciliés dans la commune de Gesves à des adresses différentes (pour les enfants mineurs, au moins un des deux parents doit être domicilié à Gesves) de proposer, de sélectionner et de mettre en œuvre des projets pour 10.000 euros maximum.



Mai/Juin 2022 - Réunion brainstorming et de découverte des pré-projets par vidéoconférence.
Participe en contactant jeunesse@gesves.be.

31 juin 2022 - Deadline pour remise des projets via un formulaire disponible sur le site de la commune ou en faisant la demande par mail.

24 juillet 2022 - Vérification de la faisabilité des projets reçus par un comité de sélection critères de faisabilité du projet et au respect de la thématique.

Septembre 2022 - Débat entre les jeunes ayant remis un projet pour sélectionner les projets qui seront mis en œuvre. En deux séances : le matin pour la tranche des 8-14 ans, l'après-midi pour la tranche des 15-26 ans.

2022-2023 - Mise en œuvre des projets: La prise en charge de la gestion et de l'exécution du projet se fera par les porteurs de projet, avec le soutien de l'administration communale.

Printemps 2023 - Évaluation du processus : les jeunes ayant déposé un projet et les membres du Comité de sélection pourront apporter des pistes d'amélioration qui devront être validées par le Conseil Communal.

POUR PLUS D'INFORMATION OU SI TU VEUX DÉPOSER UN PROJET :

jeunesse@gesves.be

N'HÉSITE PAS À RELAYER L'INFO AUTOUR DE TOI !

TROUVE LE RÈGLEMENT COMPLET SUR www.gesves.be

INVITATION COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

À l'occasion de la Commémoration du 8 mai 1945, les autorités communales procéderont le dimanche 8 mai 2022 à 11h30, après le discours de notre Bourgmestre Martin VAN AUDENRODE, au dépôt d'une gerbe au monument aux morts de Faulx-Les Tombes. Cette cérémonie sera rehaussée par la présence des représentants et porte-drapeau des associations patriotiques et des autorités politiques. Nous espérons vous accueillir nombreux à l'occasion de cette manifestation hautement patriotique.

CONSEIL COMMUNAL – PROCÈS-VERBAL

Tous les procès-verbaux des séances du Conseil communal depuis 2012 sont téléchargeables sur notre site internet <http://www.gesves.be/procès-verbaux-des-seances-du-conseil>. Vous souhaitez plus d'informations à ce sujet ? Vous souhaitez recevoir un exemplaire par mail, voir en version papier d'un PV ? Vous souhaitez être recevoir l'ordre du jour du Conseil communal ? Vous souhaitez être informé de la tenue des séances du Conseil communal ? N'hésitez pas à contacter Mme Anne-Catherine de CALLATAY – secretariat@gesves.be – 083/670.338 du lundi au vendredi durant les heures de bureau.

POINTPENSION DE GESVES



Le Pointpension a lieu chaque 1er vendredi du mois.

Le Pointpension se fait uniquement sur rendez-vous afin de vous éviter de devoir patienter. Pour prendre rendez-vous, téléphonez au numéro spécial pension 1765.

UNE ORGANISATION DE LA COMMUNE DE GESVES

MARCHÉ DE PRINTEMPS

GESVES
DU 06/05 AU 08/05

VENDREDI 6 MAI DE 18H00 À MINUIT :
OUVERTURE DES STANDS DE PRODUITS DE BOUCHE
À PARTIR DE 20H : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR PASCAL FORTUNÉ

SAMEDI 7 MAI DE 14H00 À 1H00 :
L'ARTISANAT OUVRE SES STANDS ÉGALEMENT (FERMETURE À 22H)
18H – 19H : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR LA FANFARE ROYALE DE GESVES
À PARTIR DE 21H00 : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR PASCAL FORTUNÉ

DIMANCHE 8 MAI DE 11H00 À 22H00 :
12H : APÉRO SOLIDAIRE *
14H30 : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR L'UNION ROYALE CULTURELLE DE FAULX-LES TOMBES
13H00 – 16H30 : BALADE EN ATTELAGE
16H30 : ANIMATION MUSICALE PAR LES SONNEURS DU VAL MOSAN

*Venez avec une ou plusieurs denrées non périssables pour les fêtes et/ou avec un produit d'hygiène et vous recevrez un ticket boisson en échange!

RENSEIGNEMENTS : NATHALIE SEINE - 083/670.202 - WWW.GESVES.BE

DONNERIE 2022

Voici les prochaines dates à retenir le samedi 09 juillet et le samedi 15 octobre car oui nous sommes motivés.

Le samedi 09 juillet, nous innoverons en plus de proposer des fournitures scolaires, nous proposerons des équipements sportifs. Alors si vous avez dans vos trésors des chaussures de foot, des tutus, des raquettes de tennis et j'en passe, garder les précieusement chez vous. Nous les réceptionnerons avec plaisir le samedi 09 juillet au matin.

Le samedi 15 octobre, nous réaliserons notre 2ème édition des vêtements d'hiver, mais chaque chose en son temps, profitons d'abord des beaux jours à venir.

Concernant les dons, pour les familles Ukrainiennes que nous venons d'accueillir, vous pouvez toujours joindre Marion MANCEL – Cheffe du projet du PCS – au 083/670.344 ou par mail pcs@gesves.be

Le principe est toujours le même, nous répertorions vos propositions de dons dans un listing et le PCS vous contact en cas de besoin.



REPAIR CAFÉ ET GRATIFERIA

Deux bonnes nouvelles :

- La 1ère, l'équipe réparera de nouveau votre objet avec vous.

Le Repair Café se déroule tous les 1ers samedis du mois sur le site la Pichelotte de 13h30 à 16h30.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à les contacter par mail repaircafe@outlook.fr

- La 2ème, la Gratiferia fait son grand retour.

GRATIFERIA

Marché Gratuit

Amenez ce que vous voulez (en bon état)
Repartez avec ce qui vous plaît !



Que faire d'une chaise au pied branlant ?
D'un grille-pain qui ne marche plus ?
D'un pull troué aux mites ?
Les jeter ? Pas question !
On les remet en état au Repair Café.



LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT

LES SERVICES POPULATION et ÉTAT-CIVIL SONT À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 12H30

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
LE MERCREDI de 14h à 19h30 au 083/670212
(pas de permanence en juillet et août)

Vous comptez partir en voyage à l'étranger ?

TOUT LE MONDE, QUEL QUE SOIT SON AGE, DOIT POUVOIR PRESENTER UN DOCUMENT D'IDENTITE EN REGLE : CARTE D'IDENTITE, KIDS-ID OU PASSEPORT.

Un **délai d'au moins 2 semaines** étant nécessaire avant l'obtention de toute carte, il est essentiel de vérifier, bien avant votre départ, si :

- le document d'identité est reconnu dans le pays visité : via www.diplomatie.belgium.be et www.ibz.rn.fgov.be
- la date de validité couvre bien la date du retour : certaines destinations exigeant une date de validité d'au moins 6 mois à la date du retour.

Si votre enfant part en vacances sans vous : une autorisation parentale (signatures validées par le Service) est nécessaire.

Pensez à vérifier le bon état et la ressemblance de la photo de votre permis de conduire (modèle des Communautés européennes). Pour conduire hors Europe, un permis international est nécessaire.

DOCUMENTS PERDUS OU VOLES



CODES PIN/PUK perdus

<https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/documents-didentite/eid/demande-dun-code-pin/>

Vos documents administratifs en quelques clics !

ACCEDER GRATUITEMENT ET INSTANTANEMENT A VOS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DE CHEZ VOUS? C'EST POSSIBLE GRACE A NOTRE TOUT NOUVEAU EGUICHET ELECTRONIQUE !

Les actes, attestations, déclarations, extraits et certificats sont à présent délivrables sur votre boîte mail. Grâce à la plateforme en ligne sécurisée eGovFlow, la Commune de Gesves vous propose de commander en ligne vos documents administratifs. Vous recevrez une version électroniquement et juridiquement valable en quelques clics!

Comment commander ses documents administratifs?

1. Connectez-vous sur <https://gesves.egovflow.be/>
2. Sélectionnez le document administratif que vous souhaitez commander
3. Identifiez-vous via un lecteur de carte d'identité ou via l'application « Itsme »
4. Suivez les différentes étapes communiquées

Un problème ou une question? Le service population reste à votre disposition au 083/670.212 – population@gesves.be ainsi que le service Etat civil, au 083/670.339 – dominique.lessire@gesves.be

LA GESTION DES CIMETIÈRES COMMUNAUX

La gestion des cimetières Gesvois est une matière sensible et complexe.

Elle se fait dans le respect des défunts et de leurs familles et qu'un cimetière est un espace limité et non-extensible.

Soyez attentifs,

Dans les cimetières de **Faulx-Les Tombes** et de **Mozet** des affichages sont en cours. Ceux-ci vont couvrir 2 Toussaint.

Ces affichages concernent des tombes en défaut d'entretien ou arrivant en fin d'échéance.

Nous invitons les familles à prendre contact auprès du service Etat civil soit par mail dominique.lessire@gesves.be ou par téléphone 083/670339 soit auprès du service technique par mail travaux@gesves.be ou par téléphone au 0474/920444 si elles souhaitent conserver la sépulture familiale.

Les concessions-non renouvelées seront reprises par le gestionnaire communal.



AVIS

DECLASSEMENT DES ANCIENNES CONCESSIONS

La Commune mène actuellement une opération de déclassement des anciennes concessions qui ne sont plus entretenues et/ou fleuries
Cette concession est visée par cette opération

Si vous désirez prolonger la validité de cette concession, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de notre Service technique
0474 920 444 – 083 670 205 – travaux@gesves.be

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration





INTEMPÉRIES DE 2021 – SOUTIEN À LA POPULATION

Suite aux intempéries survenues au cours de l'été 2021, la Province de Namur a créé une équipe de renfort de l'aide psychosociale envers les sinistrés, nommée « Equipe Volante Renfort Intempéries – EVRI ». Celle-ci est composée de psychologues et d'assistantes sociales et a pour mission principale la mise à disposition d'un service d'écoute et de soutien aux populations ayant été sinistrées par les intempéries.



Pour plus de précisions, ces intempéries concernent la tornade survenue le 19 juin 2021 et les inondations survenues du 14 au 16 juillet 2021 ainsi que le 24 juillet 2021.

Concrètement, à l'aide d'une ligne téléphonique centralisée, EVRI propose la prise en charge psychosociale des bénéficiaires, sous forme de visites à domicile ou dans un espace neutre, elle se charge de la prise de renseignements auprès des partenaires du réseau et organise des groupes de parole.

EVRI est en place jusqu'au 30 juin 2022 et est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 17h, soit par email à l'adresse evri@province.namur.be, soit par téléphone au 081/77 67 19.



IMAJE vous propose de devenir accueillante salariée

- Vous travaillerez dans votre cadre familial en accueillant des enfants de 0 à 3 ans ;
- Votre profession vous permettra de concilier votre vie familiale et votre vie professionnelle ;
- Pour un épanouissement d'un métier à dimension humaine.

Dans la province de Namur, IMAJE vous accompagne et vous offre :

- Un encadrement de qualité avec une équipe pluridisciplinaire : des assistants(es) sociaux(les), psychologue, psychomotricienne, infirmières pédiatriques ;
- Une appartenance à une équipe ;
- Une relation de confiance ;
- Des formations continuées ;
- La fourniture d'un kit de matériel de base pour démarrer votre activité.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter notre service, par téléphone, par email ou par courrier à :

IMAJE
Rue Albert 1er, 9
5380 Fernelmont
081/40.91.60
contact@imaje-interco.be

Intercommunauté des modes d'accueil pour jeunes enfants
contact@imaje-interco.be | www.imaje-interco.be | Fax: 081/40.91.60

UN SERVICE DE FACILITATION A LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE (SFRE) QUESAKO ???

Marre de trop consommer ?
Vous ne savez pas par quoi commencer ?

Un projet de rénovation ?
Quelles démarches entreprendre ? Qui contacter ?

Le SFRE peut vous aider !



Le GAL lance un *Service de facilitation à la rénovation énergétique* pour accompagner les ménages dans le labyrinthe d'une rénovation bien pensée. Ce service vise à réduire la complexité des démarches, un des principaux freins à l'amélioration du confort de chacun et à la réduction de la consommation de tous.

Fort de son expérience des actions pilote *IsolTaMaison et Walloreno* (50 ménages ont ainsi bénéficié d'un accompagnement et d'un audit logement gratuits), le GAL Pays des Tiges et Chavées ASBL démarre aujourd'hui ce nouveau service qui s'adresse à tous les citoyens de ses trois communes (Assesse, Gesves, Ohey) en organisant sur demande une **visite d'orientation d'une heure – gratuite !**, chez vous, pour des conseils sur les différents aspects énergétiques et les différentes démarches à entreprendre. Si nécessaire, le SFRE peut également (pré)financer l'audit logement indispensable pour l'obtention de certaines primes « énergie ».

L'élaboration de ce nouveau service du GAL, associé aux trois communes partenaires, est encore en rodage. Merci de votre indulgence pour les possibles tâtonnements de démarrage.

Plus d'infos auprès du Chargé de Mission GAL : 083/670 347 ; stephan.vis@tiges-chavees.be

GAL – FESTIVAL ALIMENTAIRE

Nourrir le cœur de Condroz

1^{ère} édition du festival de l'agriculture et de l'alimentation en Cœur de Condroz

Du 16 au 26 juin 2022

Dans les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey, Somme-Leuze

Programme

- Visites
- Balades
- Spectacles
- Ateliers
- Conférences
- Apéro rural

Toutes les infos sur www.nourrir-coeur-condroz.be

Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



Baliser l'avenir

La crise sanitaire depuis deux ans, les effroyables inondations il y a huit mois et, aujourd'hui, la guerre en Ukraine en témoignent : notre dépendance aux énergies fossiles nous rend fragiles physiquement (car exposés au dérèglement climatique), économiquement (car sans ressource fossile locale) et politiquement (car soumis à des pays fournisseurs aux régimes dictatoriaux).

Que faire ? Passer à des énergies locales et renouvelables, bien sûr. Mais aussi, et avec la même résolution, réduire notre consommation.

Ce sont précisément les buts de toutes les actions menées à Gesves par Ecolo depuis des années et, singulièrement, par nos échevins depuis 2018 : développer la mobilité douce, renforcer l'offre de transports en commun, isoler massivement les bâtiments publics et encourager les propriétaires privés à en faire autant, conditionner l'octroi des permis de bâtir des nouvelles constructions à l'installation d'une citerne à eau de pluie, de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques, poursuivre la construction de logements publics pour les personnes à revenus modérés, accompagner les associations locales stimulant la solidarité et la vie dans nos villages, développer une cuisine de collectivité assurées par des producteurs locaux tels que les Compagnons du Samson, etc.

Autant d'actions concrètes qui balisent d'ores et déjà l'avenir des Gesvoises et des Gesvois et assureront à notre commune une plus grande autonomie et, par là même, une meilleure résilience face aux défis physiques, économiques et politiques qui se profilent.

Vous souhaitez agir en ce sens et vous impliquer concrètement dans la vie de notre commune ?

N'hésitez pas à nous contacter via notre site web gesvesecolo.be.

GEM



Aider les victimes de violences et discriminations sur base du genre

Nous sommes sur un constat alarmant, à savoir qu'en Belgique, un féminicide (homicide volontaire d'une femme, au simple motif qu'elle est une femme) est commis tous les 7 jours. Ou encore, Selon l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, seul un cinquième des femmes victimes de violences conjugales se rendent au commissariat.

Mais que peut mettre en place une commune, à son niveau, pour prévenir de tels actes et aider les victimes ? GEM propose, via nos canaux de communication communaux (Gesves info, site internet, Facebook, etc.), de communiquer les lignes d'appels pour les victimes qui existent (0800/30.030 pour les francophones), renseigner les formations qui sont en place pour les professionnels de la santé, assistants sociaux, pharmaciens, agents de police de quartier, etc., ou encore renforcer l'enseignement de la déconstruction des stéréotypes de genre sur les représentations sexistes, dans nos écoles. La formation reste le meilleur moyen de lutte en amont du problème.

La question est complexe, mais elle est d'une importance capitale en termes de dignité humaine et de lutte contre les violences conjugales, de sexisme et autre discrimination sur base de genre. Et même si la commune possède un pouvoir d'action très limité sur le sujet, il est essentiel d'agir à notre niveau.

Routes dégradées et accidentogènes

Depuis de nombreux mois, le groupe GEM reçoit une multitude de plaintes relatives à l'état dégradé de certaines voiries ou à leur manque de sécurité. Dès lors, le groupe a entrepris l'action d'établir une liste de ces voiries et d'interpeller le Collège communal régulièrement. Des rencontres de terrain ont été organisées par l'intermédiaire de nos conseillers, appelant l'échevin des Travaux et les habitants qui le souhaitent à se rendre sur place. On peut citer à titre d'exemples récents la rue de la Pologne, l'Impasse du Blancbou, la sécurisation de l'îlot central sur la N921 à Sorée, le carrefour Borsu (via la Région), etc. N'hésitez pas à contacter l'un de nos conseillers communaux ou à contacter notre groupe à l'adresse suivante : gem.gesves@gmail.com.

RPGPLUS



Motion en soutien à l'Ukraine

A l'initiative de notre conseiller communal André Verlaine, le Conseil communal a adopté à l'unanimité une motion condamnant l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Par l'adoption de cette motion, le Conseil communal appelle les autorités fédérales et régionales à prendre toutes les mesures nécessaires pour soutenir l'Ukraine et ses habitants. La commune s'est également engagée à prendre les mesures adéquates pour garantir un accueil digne aux populations civiles réfugiées, en particulier aux Ukrainiens.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui se mobilisent pour accueillir ces réfugiés de guerre : les familles d'accueil, le personnel du CPAS et la présidente Nathalie Pistrin, le Plan de Cohésion Sociale, le Foyer Saint-Antoine, les citoyens qui aident à la traduction, le transport, ... et le patro qui a accueilli 4 enfants ukrainiens dans ses équipes. Bravo pour cette solidarité !

Projet de rénovation du hall omnisports

Fuites dans le toit, déperditions énergétiques, problème de chauffage et d'éclairage, ... l'état du hall omnisports de Gesves est inquiétant. C'est pourquoi les deux groupes de la majorité ont travaillé sur un projet de rénovation des installations, adopté à l'unanimité du Conseil communal. Le projet a été déposé auprès de la Région wallonne afin d'obtenir un important subside dans le cadre de l'appel à projets lié au Plan de relance pour la Wallonie.

Les Grottes de Goyet sont rouvertes

C'était un projet prioritaire pour notre groupe : revaloriser ce patrimoine exceptionnel de Wallonie. L'inauguration de ce premier avril est une étape importante. Nous vous invitons à redécouvrir ce site, sa nouvelle visite et la nouvelle mise en lumière ! Bravo à toutes les équipes qui se sont mobilisées pour faire aboutir ce chantier !

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
 CUISSON AU FEU DE BOIS

GEMBLoux
 142, Chaussée de Namur
 Tel. : 081 611 600

WIERDE
 97, Rue de Jausse
 Tel. : 081 588 883

LE PAIN 

D'ANTAN
 lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR  



GARAGE

Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

VENTES DE VÉHICULES
 NEUFS
 ET D'OCCASIONS

Spécialiste indépendant

CITROËN DS

PEUGEOT

Vente de vélos électriques







BOUILLON 

Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be

RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE



Jeux de plein air - Abris de jardin
 Piscines à ossatures bois
 Barbecues - Palissades

Atelier BOTTON

www.botton.be

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
 T. 083 65 50 99 - info@botton.be

www.atelier-botton.com




PEINTURE

VDD

Osez la couleur

Profitez de nos
conseils déco
 et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
 0474.21.68.90

info@peinturevdd.be - www.peinturevdd.be

Rue du Port d'Aoust, 13 - 5340 Gesves



CHAUFFAGE - SANITAIRE - ÉLECTRICITÉ
 CLIMATISATION

INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE

GSM 0472 73 59 83

Entreprise

Julien MICHAUX

SRL

Email : entreprisejulienmichaux@skynet.be
 www.chauffagejulienmichaux.be
 Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES



IMMO KREMAN
Vente & Location



SYNDIC KREMAN
Gestion des copropriétés



**Ventes & locations
Expertises gratuites
& réalistes**

Depuis plus de 18 ans, un *gesvois* est à votre service avec efficacité, transparence et en toute confiance.

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433



Syndic d'immeubles

Gestion des copropriétés

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE

Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillies-bodson.be



Vaste parking



24h/24



Salle de réception/cérémonie

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be



- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage

GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY



Fleuriste

Réalisations de bouquets et montages pour tous vos événements

Commande par téléphone et via

Mestach Stéphanie
Du vendredi au samedi de 10h à 17h
chaussée de Gramptinne à Gesves
0479/521189



**LE COMPTOIR
DE L'OPTIQUE**



085/23.51.47

170 rue de Ciney - 5350 Ohey

Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h

